LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55—No . SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 21 DECEMBRE 1967 PRIX 10c

Le Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Le congrès pour le choix du chef libéral aura lieu à Ottawa en avril 1968

OTTAWA — Le congrès libéral destiné à choisir un successeur au premier ministre Pearson sera tenu au nouveau centre civique d'Ottawa du jeudi 4 avril, au samedi 6 avril, a annoncé dimanche le bureau national du parti.

Il est probable que le scrutin pour l'élection du nouveau leader aura lieu le samedi et que la discussion des politiques du parti occupera les premières journées.

M. Pearson, qui avait annoncé le jeudi précédent qu'il prenait sa retraite, a été informé par lettre de la date du congrès, immédiatement après que le comité exécutif eut pris sa décision.

Le sénateur John Nichol, de Vancouver, président de la Fédération libérale, et M. Léopold Langlois, de Québec, le vice-président, ont été nommés présidents conjoints du congrès.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion du comité exécutif, M. Nichol a révélé que jusqu'ici le seul candidat déclaré était, à sa connaissance, le révérend Lloyd Henderson, ancien maire de Portage-la-Prairie, au Manitoba. M. Henderson a averti M. Nichol qu'il serait candidat.

Les candidatures possibles

Le sénateur Nichol a déclaré que le comité exécutif n'avait pris aucune décision afin de décider s'il devait restreindre le nombre de candidats afin d'empêcher la candidature d'aspirants peu connus recherchant la publicité.

Le sénateur a déclaré que le comité avait discuté des moyens à prendre pour s'assurer que tous les candidats seraient des hommes sérieux et raisonnables. Mais la discussion n'a entrainé aucune décision, étant donné qu'il faut que la convention soit démocratique.

Le point de vue démocratique devra être considéré avant qu'aucune considération sérieuse soit donnée à un procédé d'élimination des candidats — si le problème de l'élimination des candidats vient à être soulevé.

Le ministre de l'Agriculture, M. Green, lui-même un candidat possible, avait révélé vendredi passé qu'il prévoyait cinq et peut-être six candidats. Le sénateur Nichol croyait qu'il y en aurait pas moins de cinq et pas plus de neuf.

Le comité exécutif formé de 24 membres s'est transformé en comité d'organisation du congrès et a décidé d'ajouter deux autres membres du Parlement à ses rangs. Les deux députés seront nommés plus tard, à la suite d'une discussion du comité avec M. Russell Honey, président du caucus parlementaire fédéral.

Facteurs du choix de la date

Le sénateur Nichol a révélé que le comité avait considéré différents facteurs avant de fixer la date et l'endroit de la convention. L'un de ces facteurs était d'empêcher les débats de la convention d'entrer en concurrence avec la télédiffusion des éliminatoires de hockey de la coupe Stanley qui doivent débuter un peu plus tard.

Un autre facteur était de ne pas entrer en conflit avec la date des examens des étudiants universitaires. La plupart des examens universitaires seront tenus vers la fin d'avril, ce qui a forcé à tenir la convention avant.

Il existe peu de doute pour le moment que la convention sera une autre fantaisie télévisée. Les libéraux voudront égaler ou éclipser la convention conservatrice du mois de septembre où la situation dramatique avait attiré une formidable "couverture" par la télévision et une audience monstre.

Délégués

Le sénateur Nichol a noté que les délégués accrédités venant des 264 nouveaux comtés fédéraux — d'après la redistribution des sièges — devront être choisis pas plus tard que 35 jours avant la convention.

De plus, la sélection de ces délégués devra être faite lors d'une assemblée publique, annoncée à l'avance, et convoquée spécialement dans ce but. Chaque comté doit choisir six délégués, y compris une femme et un jeune libéral.

Aucune date limite n'a été fixée pour la nomination des candidats importants qui, s'attend-on, transformeront ce scrutin en une course palpitante. Il a déclaré qu'il existe de solides arguments en faveur de fixer la limite à un certain moment de la convention.

Le sénateur a déclaré que le comité avait reçu des invitations de Calgary et de Montréal, de tenir là la convention, mais que ces offres avaient été refusées en faveur d'Ottawa, en grande partie parce que cette mesure permettra aux députés fédéraux de retourner rapidement à la session de la Chambre dans la capitale, s'il est nécessaire de le faire.

M. Nochol a déclaré: "Nous avons retenu toutes les chambres d'hôtel que nous avons pu trouver à Ottawa. Nous croyons que nous aurons assez de chambres pour tout le monde."

Il a expliqué que le centre civique était un édifice extrêmement versatile, comprenant deux grandes salles, un bon terrain de stationnement et d'autres facilités.

S'il est nécessaire, 5,000 convives pourront participer au banquet.

Le principal travail d'organisation de la convention sera fait au quartier général du parti, par le personnel qui vient d'être porté à 27 personnes. M. Paul Lafond, secrétaire de la fédération, sera ce que M. Nichol a appelé "gérant général du congrès".

M. Allan O'Brien, organisateur national, assistera M. Lafond et s'occupera spécialement des délégués et des organisations régionales.

Tous les comtés fédéraux sauf 60, ont été réorganisés à la suite de la redistribution des sièges. Les délégués seront choisis d'après les nouvelles limites des comtés. On considère qu'un comté est réorganisé après qu'il a choisi un nouveau comité exécutif.

Le quartier général des conservateurs a offert aux libéraux les dossiers et autres informations relatifs à la convention de nomination du parti, en septembre dernier. Le sénateur Nichol a déclaré qu'il était probable que les libéraux accepteraient cette contribution des conservateurs malgré qu'on n'ait pas encore décidé de l'emploi de machines à voter, dont se sont servis les conservateurs.

La veille de la convention, les documents nécessaires et la centrale téléphonique seront transportés au centre civique d'Ottawa.

De cette façon, le quartier général du parti servira de quartier général à la convention jusqu'à la veille des assises.



La plupart des 20,000 pèlerins qu'on attend à Bethléem cette année se réuniront sur cette Place pour célébrer la Noël. D'autres cérémonies religieuses auront également lieu dans diverses églises à Jérusalem et Nazareth. (Office National Israélien de Tourisme)

Québec vient d'octroyer $40,500 à des organismes francophones

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, annonce l'octroi de subventions formant un total de $40,500 à divers organismes francophones du Québec, des Etats-Unis et de plusieurs provinces du Canada.

Ces organismes ont pour trait commun le travail qu'ils accomplissent en vue de "la défense et de l'amélioration de la langue française" en divers points de l'Amérique du Nord. Ce sont: la Souscription pour les Oeuvres nationales d'Acadie (SONA), le Comité Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la Survivance du français, l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, le Collège de Saint-Boniface, le Service de la langue française du Québec et du Nord-ouest et l'Association des Professeurs franco-américains.

La Souscription pour les Oeuvres nationales d'Acadie (SONA) s'est vu accorder une somme de $10,000 pour lui permettre d'aider neuf associations acadiennes dans les maritimes (à l'exception de Terre-Neuve). L'aide de SONA s'étend uniquement à des groupes sociaux; des journaux comme "L'Evangéline" ne sont pas subventionnés directement par cet organisme.

Le Comité Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la Survivance du français reçoit une somme de $7,500. Ce comité est formé d'hommes d'affaires, d'instituteurs et de personnes qui s'intéressent au français; il travaille à l'amélioration de la langue dans la région du Saguenay.

L'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba et la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, ainsi que l'Association canadienne-française de l'Alberta, reçoivent chacune $5,000 pour leur permettre de faire de l'animation sociale et de développer leurs services culturels à la population francophone de ces régions. Ces organismes soutiennent des journaux, des écoles, des postes de radio, des librairies, des troupes de théâtre et divers autres groupements.

$3,000 vont au collège de Saint-Boniface pour lui permettre de recevoir un professeur de l'université Laval durant l'année scolaire 1967-1968. Le service de la langue française du Québec du Nord-ouest reçoit aussi $3,000 pour l'aider à couvrir ses frais d'administration. Ce Service publie un bulletin, organise des cours de langue aux employés des compagnies et s'occupe de la diffusion du bon français.

Enfin, l'Association des Professeurs franco-américains bénéficie d'une subvention de $2,000 pour permettre à certains de ses membres de se perfectionner dans l'enseignement du français comme langue seconde.

Le ministère veut, par ces subventions, "promouvoir la cause du français partout où le besoin s'en fait sentir et assurer le rayonnement culturel du Québec dans le milieu nord-américain".

L'an dernier, le ministère des Affaires culturelles a accordé près de $150,000 à l'aide au Canada français d'outre-frontières.

Lettre de démission de l'hon. Pearson

Voici le texte de la lettre de démission adressée le 14 décembre par le premier ministre Lester B. Pearson au sénateur John Nichol, président de la Fédération libérale du Canada:

"Je désire vous informer de la décision que j'ai prise, après des réflexions prolongées et sérieuses, de démissionner du leadership de notre parti. Je crois que le temps est approprié pour p[illegible]re cette décision.

"[illegible]e n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec beaucoup de regret que j'ai pris cette décision, mais je suis convaincu que c'est ce que je dois faire. Il y aura bientôt 40 ans que je suis dans la fonction publique, dont 19 comme membre du Parlement pour Algoma est, et, pour ce qui est des 10 dernières années, j'ai eu le grand honneur et privilège d'être le leader du parti libéral; de plus, pendant près de cinq ans, j'ai été premier ministre de notre pays.

"Aucun leader d'un parti politique n'aurait pu recevoir plus de loyauté, d'appui et d'amitié que je n'en ai reçu. Pour cela, et pour l'opportunité qui m'a été donnée de servir mon pays à travers le parti, je serai toujours profondément reconnaissant.

"Je voudrais vous demander, à titre de président de la Fédération libérale du Canada, de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour organiser un congrès national, aux temps et lieu appropriés.

"Jusqu'à ce que ce congrès ait choisi mon successeur, je continuerai, cela va de soi, à remplir les fonctions de leader du parti."

Sincèrement vôtre,
L. B. PEARSON,
premier ministre.

NOËL

Nous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne et Sainte Année à tous nos abonnés et lecteurs, correspondants, annonceurs, qui ont rendu plus aisé la délicate tâche de la rédaction et de l'administration au cours des derniers douze mois.

Selon la tradition, il n'y aura pas d'impression du journal durant la dernière semaine de l'année. Donc avis à tous les intéressés: pas de journal le 28 décembre prochain. Le premier numéro de l'année 1968 paraitra le 4 janvier.

La Rédaction

Les laïcs participeront à l'administration diocésaine

OTTAWA — Le diocèse d'Ottawa sera le premier diocèse catholique au pays à faire participer des laïcs à son administration, conformément au souci des pères conciliaires de rendre le laïc plus conscient de son rôle de membre vivant de l'Eglise visible. C'est ce qu'annonçait le 14 décembre Mgr Joseph Plourde, archevêque d'Ottawa, en précisant qu'il ouvrira "toutes grandes les portes de l'église diocésaine, y compris celles des finances du diocèse qui étaient jusqu'ici secrètes".

L'élargissement des cadres diocésains comprend la création de comités des finances et des immeubles, d'un comité de planification et d'un comité assez important d'action sociale qui s'occupera notamment d'éducation. Les membres de ces comités seront choisis sur des listes de candidats nommés par les curés. Mgr Plourde a également annoncé que les prêtres de son diocèse votent depuis déjà un mois et demi sur des projets de réforme, qui ne seront mis en oeuvre que sur l'approbation des deux-tiers des membres du clergé.

Paul VI: 1er janvier, journée de la paix

CITE DU VATICAN — "Le monde semble être devenu une fabrique et un marché d'armes et de quelles armes . . .", a déclaré le Pape avant de donner à midi, dimanche dernier, de la fenêtre de son bureau comme chaque dimanche, la bénédiction aux fidèles rassemblés sur la Place de Saint-Pierre. "Mais, a-t-il ajouté, il y a aussi tant d'efforts sincères et généreux pour restaurer le système de la paix, que nous les encourageons par notre prière."

Paul VI, qui se référait à sa proposition de consacrer le premier janvier de tous les ans à une journée de la paix (cf page éditoriale), a affirmé, à ce propos: "Il nous semble trop important d'éduquer la mentalité du monde nouveau à l'habitude de la paix. L'éducation de la paix entre les nations et entre les classes sociales n'est pas une éducation facile. En bons enseignants, tels que nous devons l'être, nous devrons répéter et répéter encore la leçon: il faut donner les rapports entre les hommes sur l'habitude à la paix, il faut réussir à remplacer les conflits de la force et du sang par la méthode des négociations justes et pacifiques. Nous rappelons ceci, a dit encore le Pape, au nom du Christ, même si le cours des événements n'est pas trop favorable."

Le Pape a conclu en invitant les fidèles à prier la Vierge pour qu'elle bénisse son initiative "humble et convaincue" de la journée de la paix.

Vers des classes de français en Colombie-Britannique?

D'après une dépêche de la Presse canadienne, reproduite dans les journaux d'hier (14 décembre), le président de la Commission scolaire de Coquitlam, en Colombie-Britannique, M. E. P. Murphy, vient d'être saisi, comme ses collègues d'ailleurs, d'une requête en faveur d'un enseignement français dans la région de Maillardville. Quelque 6 à 8,000 franchophones vivent dans ce district rattaché à la commission scolaire de Coquitlam.

M. Murphy a apparemment accueilli la requête avec passablement de sympathie, puis il a ajouté pour le bénéfice des journalistes: "Nous allons étudier ce mémoire qui vient de nous être soumis par la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, puis nous contacterons Victoria. J'ai le sentiment que nous allons être le point de mire de tous les Canadiens français."

Nous voudrions dire à M. Murphy que, sûrement, le Canada français s'intéresse vivement à ce qui va se produire dans son coin de pays. Nous ne sommes pas indifférents à l'attitude qu'il va adopter. Loin de là! Pour nous, il s'agit d'un test de première importance qui nous renseignera sur la bonne foi et la bonne volonté de nos compatriotes anglais de cette province du Pacifique.

M. Murphy peut être assuré qu'un refus de sa part ou de sa commission scolaire provoquera une réaction fort douloureuse au Québec, foyer et coeur du Canada français. Il ne réjouira que les séparatistes qui y verront une autre confirmation de leur thèse selon laquelle il n'existe aucun avenir pour le français en dehors du Québec.

Evidemment, nous savons que M. Murphy et ses collègues n'auront pas la tâche facile. Le district desservi par cette commission scolaire comporte une population d'environ 60,000 âmes. Les francophones de Maillardville n'y représentent conséquemment qu'une faible minorité. Il se peut que la majorité ne voie pas d'un trop bon oeil la mise sur pied de classes françaises dans son territoire. Mais une minorité de 6 ou 8,000 âmes n'est pas quantité négligeable. C'est aux commissaires à le faire comprendre, au besoin, au reste de la population. C'est à eux à assumer pleinement leurs responsabilités.

Requête raisonnable

Un journaliste du **Vancouver Sun**, M. John Condit, dans un article daté du 28 novembre, nous présentait M. Murphy comme un homme aux idées généreuses. Dans une entrevue accordée à M. Condit, M. Murphy aurait déclaré: "Je crois que les Canadiens français devraient obtenir cet enseignement français. J'estime que l'enjeu est d'importance nationale."

Ces propos sont de nature à nous rendre passablement optimistes. D'ailleurs c'est l'attitude adoptée par M. Roméo Paquette, secrétaire général de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, au sortir de sa rencontre avec M. Murphy et les autres membres de la Commission scolaire de Coquitlam. "On ne nous a fait aucune promesse spécifique, a-t-il dit, mais la réaction à notre mémoire a été bonne, voire encourageante."

La requête du groupe canadien-français n'a d'ailleurs rien de révolutionnaire. Elle demande de l'instruction en français en première année du cours élémentaire dans une ou deux écoles du district à partir de septembre 1968 ou aussitôt que possible après cette date. Il s'agirait, ensuite, d'y ajouter une classe par année. On se contenterait d'un enseignement totalement en français pour les trois ou quatre premières années seulement. Pour les classes supérieures, on viserait à une introduction graduelle de l'anglais. A

(Suite à la septième page)



Ci-dessus l'on voit trois des personnalités qui prirent place à la table d'honneur lors du grand banquet qui rehaussa les fêtes de l'ouverture officielle et de la solennelle bénédiction de l'arène-salle paroissiale de La Broquerie, Projet du Centenaire: de gauche à droite, MM. Gérard Tétrault président du comité, Albert Vielfaure, maitre de cérémonies, et l'hon. juge Alfred Monnin, orateur spécialement invité à titre de représentant officiel de la Coroporation Manitobaine du Centenaire. (Photo M. Balcaen)

Le Projet Centenaire de La Broquerie, fruit d'un réel effort communautaire

LA BROQUERIE — Le 13 mars 1966 une centaine de paroissiens de La Broquerie s'assemblaient, sous les auspices de la Chambre de Commerce locale, pour discuter d'un Projet du Centenaire. Les suggestions fusèrent de toutes parts, mais on s'entendit enfin pour doter paroisse et village d'une arène. Comité responsable, souscription, démarches, tout fut mis en oeuvre pour "réaliser" ce Projet dont l'ouverture officielle eut lieu enfin, vendredi dernier 15 décembre, dans une atmosphère de joie et de fierté communautaires.

A 5 h. p.m., M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye et maitre de cérémonies, invita l'hon. juge Alfred Monnin à couper le ruban traditionnel à titre de représentant de la Corporation Manitobaine du Centenaire; M. Georges Boily, préfet de la municipalité, à dévoiler la plaque commémorative du Centenaire; et M. l'abbé Félicien Juneau, curé, a béni cet impressionnant monument qui dote la paroisse à la fois d'une arène très moderne et d'une salle paroissiale très digne.

Le banquet eut lieu à 6 h. 30 et tous, invités et convives, n'eurent qu'à louer les talents culinaires de Mme Boily et de ses aides bénévoles. Les principaux invités d'honneur étaient, outre M. Albert Vielfaure, maitre de cérémonies, l'hon. juge Alfred Monnin, MM. les abbés F. Juneau, Yvon Boisvenue, vicaire, et Ubald Lafond, ancien curé (1960-65), MM. Leonard Barkman, député de Carillon, T. G. Smith, gérant de la Banque Royale à Steinbach, J. D. Reimer, gérant de la Caisse Populaire de Steinbach, Gérard Tétrault, président du Comité du Projet Centenaire, J. L. Lord, président de la Chambre de Commerce, Denis Nadeau, commission de la Division Scolaire Rivière-Seine, etc.

Dans son mot de bienvenue à la fin du repas, le maitre de cérémonies profita de l'occasion pour multiplier les "merci" et féliciter une multitude de personnes dont voici quelques noms: Louis Balcaen, M. Gamache, John Konefall, Albini Grimard, Nestor Gagnon, Jean Gauthier, Johnny Musso, Oscar Gagnon, Gualbert Nadeau, J. L. Lord, Gérard Tétrault, Aimé Gauthier, Wilf Turenne, Georges Choiselat, Alphonse Fournier, Aimé Vielfaure, Ed Moquin, Ed Gagnon, Georges Kirouac, Denis Nadeau, Roland Gauthier, R. Poirier, L. Corriera, Aimé Gauthier, Gilles Desorcy, Armand Bédard, Oscar Gagnon, Raynald Gamache, et ... les fameuses "Kopines" qui sont toujours prêts à apporter leur artistique contribution en de telles circonstances.

Vraiment, cette nomenclature de noms (bien qu'incomplète) laisse soupçonner que le Projet du Centenaire à La Broquerie fut un effort réellement communautaire. Aussi les discours prononcés par les orateurs, parfois avec un humour... sportif digne de l'Arène nouvelle, toujours avec fierté et émotion, mirent en valeur cette "coopération" qui a permis d'accomplir un tel Projet en si peu de temps et à si bas prix. Cette coopération fut le fait des personnes individuelles, des organisations, de la municipalité. Les orateurs qui eurent ainsi à remercier, à féliciter les responsables individuels ou communautaires du Projet furent MM. Gérard Tétrault, président du Comité du Projet Centenaire, Jake D. Reimer, gérant de la Caisse Populaire de Steinbach, l'abbé Ubald Lafond, ancien curé, John Konefall, T. G. Smith, gérant de la Banque Royale à Steinbach, Georges Boily, préfet de la municipalité,

(suite à la dixième page)



M. Georges Boily, préfet de la municipalité rurale de La Broquerie, a dévoilé la plaque commémorative du Centenaire qui orne la nouvelle arène-salle paroissiale de La Broquerie, lors des cérémonies d'ouverture officielle vendredi dernier 15 décembre. (Photo M. Balcaen)

Y aura-t-il une place pour Lui?

Pendant que notre société s'apprête à fêter Noël par une dépense sans précédent, le chrétien se doit de prendre un peu de répit et de réfléchir. Car il n'est pas à l'abri du courant; il risque lui aussi de passer la fête sans en célébrer le mystère.

Ce moment de réflexion l'amènera tout d'abord à admettre une chose: Noël est un mystère de foi. On n'arrive pas à le cerner avec la simple raison humaine. Il faut l'examiner à la faveur du vaste éclairage divin qui couvre toutes les Ecritures. Il faut, à l'exemple de Marie et de Joseph, apprendre à lire ces événements à la lumière de Dieu.

Noël s'est produit à un moment de l'histoire (pas tellement différent du nôtre, semble-t-il!) où la majorité des hommes s'étaient habitués à reléguer Dieu au fond de son éternité, sans trop s'intéresser de L'en voir sortir. Cependant, au même moment, en un point minuscule du globe, une poignée de croyants était en attente de salut. Au milieu de ce "petit reste" d'hommes et de femmes, tels que Zacharie, Siméon, Joseph, Marie, les bergers, Dieu est apparu; Il a pris leur chair (avec toutes ses conditions de misère), Il s'est fait tout proche d'eux pour devenir leur ami intime et compréhensif. "Celui qui était la lumière, la richesse et la gloire de Dieu, s'est mis à exister avec les petites gens, les pauvres, les humiliés."

Noël est un événement paradoxal, bouleversant: "Dieu, en Jésus-Christ, se fait pauvre!" Non pas d'une pauvreté spectaculaire qui lui obtient la manchette et lui ouvre les salons des grands! Mais bien d'une pauvreté qui ne le laisse pas en dehors de la misère. Dieu entreprend, en son Fils Jésus, de faire l'expérience personnelle de cette misère introduite dans le monde par le péché. Dieu la vaincra sans doute en ressuscitant son Fils, mais pas avant que Celui-ci ait goûté à fond cette histoire du monde qui est faite du piétinement des faibles par les forts, de l'écrasement des petits par les gros et, pour la majorité des hommes, d'une incroyable accumulation de peines. "Si Jésus a assumé tout cela, écrit le P. Congar, c'est pour être avec tant de pauvres gens qui, à travers tous les temps, ont été battus, pendus, crucifiés!"

Ce paradoxe d'un Sauveur qui est né pauvre, a vécu pauvre et est mort pauvre, est-ce cela que notre société opulente veut célébrer à Noël? Nous, les disciples de ce Pauvre de Bethléem, quelle place avons-nous encore à Lui accorder dans l'auberge de notre existence?

J.-P. A.

Paul VI propose de consacrer à la paix le premier jour de chaque année nouvelle

CITE DU VATICAN — "Le mot de paix ne signifie pas pacifisme, il ne cache pas une conception lâche et paresseuse de la vie, il proclame, au contraire, les plus hautes et universelles valeurs de la vie, la vérité, la justice, la liberté, l'amour", déclare le pape dans le message publié le 15 décembre pour proposer à tous les "hommes de bonne volonté" et aux fidèles la célébration d'une "journée de la paix" qui devrait être célébrée tous les 1ers janvier.

Dans la première partie du message qui s'adresse à tous les hommes, la deuxième étant adressée aux évêques et à tous les fidèles, le pape expose les raisons de cette manifestation et met en garde l'humanité contre les dangers qui menacent la paix.

Après avoir souligné que la défense de la paix "nécessaire et menacée" tient au coeur des peuples, des gouvernants, des organisations internationales, des institutions religieuses, des mouvements culturels, politiques et sociaux, le pape déclare:

"La proposition de consacrer à la paix le premier jour de l'année nouvelle ne se présente pas dans notre idée comme exclusivement religieuse et catholique, elle voudrait trouver l'adhésion de tous les vrais amis de la paix, comme s'il s'agissait d'une initiative qui leur est propre. Elle devrait s'exprimer dans des formes libres, conformes au caractère particulier de chacun de ceux qui comprennent combien est beau et important, dans le concert varié de l'humanité moderne, l'accord de toutes les voix dans le monde pour exalter ce bien fondamental qu'est la paix.

"L'Eglise catholique, dans un esprit de service et d'exemple, veut simplement "lancer l'idée". Elle espère que celle-ci non seulement rencontrera le plus large acquiescement du monde civilisé, mais trouvera partout de multiples et habiles promoteurs, capables d'imprimer à la "journée de la paix", qui se célébrera au seuil de chaque année nouvelle, le caractère sincère et fort d'une humanité consciente et affranchie de la triste fatalité des conflits armés, sachant imprimer à l'histoire du monde un plus heureux déroulement dans l'ordre et la civilisation".

L'Eglise estime qu'il est de son devoir de rappeler la nécessité de défndre la paix contre les périls qui la menacent.

Ces périls sont ceux "de la survivance des égoïsmes dans les rapports entre nations, péril des violences, auxquelles certaines populations peuvent se laisser entrainer, poussées par leur désespoir de ne pas voir reconnu et respecté leur droit à la vie et à la dignité humaine, péril — terriblement accru aujourd'hui — du recours aux redoutables armements exterminateurs dont disposent certaines puissances, qui y emploient d'énormes moyens financiers, dont l'emploi suggère de bien tristes réflexions quand on songe aux graves nécessités qui entravent le développement de tant d'autres peuples, péril de croire que les controverses internationales ne peuvent se résoudre par les voies de la raison, à savoir par des pourparlers fondés sur le droit, la justice et l'équité, mais seulement au moyen des forces qui sèment la terreur et le meurtre".

Le pape proclame ensuite la nécessité de soutenir les organismes internationaux créés pour la défense de la paix. Il affirme que la "journée de la paix" doit rendre honneur à ces institutions et entourer leur action de prestige et de confiance. Paul VI déclare ensuite que la paix ne peut pas être basée sur une "fausse rhétorique de paroles... qui ont malheureusement servi parfois à cacher le vide d'un véritable esprit et de réelles intentions de paix, quand ce n'est pas à couvrir des sentiments et ds actions de domination ou des intérêts de parti".

Le français rend fou le maire de Vancouver

VANCOUVER — Le français c'est amusant mais ça rend fou. C'est du moins ce que pense le premier magistrat de Vancouver, le maire Tom Campbell. C'est une sorte de supplice chinois qui lui est servi à petite dose par nulle autre que sa propre femme.

Julie, la femme du maire Campbell, a appris le français à l'école. Le maire se plait à dire que Julie est diplômée en français. Elle manie la langue française de façon admirable et, chose étonnante pour une "British", elle saisit, semble-t-il, facilement l'esprit français.

Or, depuis quelque temps, la femme du maire Campbell écoute le nouveau poste de radio de langue française de Vancouver, CBUF-FM chez elle. Elle est la seule à le faire puisqu'aucun autre de la maisonnée ne comprend un traitre mot de cette langue.

Et depuis qu'elle écoute ce poste, de dire M. Campbell, elle est toute joyeuse et rit souvent toute seule.

Et comme c'est très difficile sinon impossible de traduire l'esprit français, le maire anglophone n'y peut rien et ça le rend fou.

Jusqu'à récemment, à déclaré le maire, la seule chose en français qu'il y avait à Vancouver, c'était le mode d'usage imprimé à l'endos des boites de céréales. Passe pour la lecture. Mais écouter du français et rire; ça dépasse le maire.



La Crèche et son Histoire

par Alexandre Masseron

Au début du mois de décembre 1223, saint François s'était rendu à Greccio, dans la vallée de Rieti, et à peine y était-il arrivé qu'il avait fait venir près de lui le seigneur Jean Villeta, qui était un de ses plus chers amis; il voulait lui demander son aide pour réaliser le dessein qu'il avait conçu de célébrer la fête de Noël sous une forme toute nouvelle et où il pût contempler matériellement dans quelle pauvreté le Fils de Dieu était descendu sur la terre. "Afin d'éviter tout reproche, nous dit saint Bonaventure, il en avait sollicité et obtenu la permission du Souverain Pontife".

Il revenait de Rome, où Honorius III avait, le 29 novembre, solennellement confirmé par une bulle la Règle des Frères Mineurs. Il sentait que sa tâche était accomplie; mais sa joie d'avoir pu maintenir les principes essentiels de sa vocation et assurer le triomphe de Madame la Pauvreté était obscurcie par les résistances qu'il avait éprouvées de la part de beaucoup de ses frères, qui jugeaient son idéal impraticable, et aussi par certaines concessions qu'il avait dû faire. Il avait toujours, comme il dut le reconnaitre lui-même, été trop dur pour son corps; et son corps prenait sa revanche. Surtout, il était las de cette lutte, plus ou moins ouverte, contre des rebelles qui avaient osé dire: "Que frère François rédige cette Règle pour lui et non pas pour nous". Il voulait échapper complètement au tumulte des affaires, et retrouver dans la solitude, avec le repos et la paix, la joie des consolations spirituelles. Il choisit Greccio.

Le rocher, séparé de la petite ville par un ravin, et sur lequel les frères avaient établi non pas un couvent, mais un misérable ermitage fait de quelques caverres, naturelles ou artificielles, et de quelques cabanes, exigeait une rude ascension, et offrait un sûr asile contre les rumeurs du siècle. C'était une donation de ce Jean Villeta, à qui saint François avait résolu de faire appel et à qui il exposa son projet en ces termes:

"Si tu veux que nous célébrions à Greccio la fête prochaine du Seigneur, hâte-toi de partir en avant et fais avec diligence les préparatifs que je vais t'indiquer. Je veux célébrer le souvenir de cet Enfant qui est né à Bethléem, et voir en quelque sorte de mes yeux de chair ces sujétions de l'enfance auxquelles il s'est soumis, comment il fut couché dans la crèche, comment il reposa sur le foin entre le boeuf et l'âne."

Le seigneur Jean avait écouté François avec autant d'attention que de pieux respect; mais il dut lui demander de répéter ses paroles et d'en préciser le sens; s'il était prêt à obéir à la lettre à celui qu'il tenait pour un saint de Dieu, il n'avait pas bien compris, tant elle était la mission exacte qui lui était confiée: de quel spectacle inouï et de quel mystère allait-il être le metteur en scène? A peine eut-il reçu satisfaction, qu'il se jeta dans un élan irrésistible d'effusion entre les bras de François; et il promit, débordant d'un saint enthousiasme, que tout serait disposé à l'heure dite comme le bienheureux le désirait.

Cependant la stupeur de Jean Villeta, stupeur qu'il n'avait que très imparfaitement réussi à dissimuler, demeurait grande; et en descendant de l'ermitage vers le ravin, par le sentier abrupt et sinueux où les pierres dévalaient sous ses pas, sa démarche était mal assurée et parfois même il lui arrivait de trébucher, tant son esprit était plongé dans un abime de réflexions, pour essayer de pénétrer les intentions secrètes qui avaient conduit son saint ami à lui faire une demande aussi inattendue. Mais comme il gravissait ensuite la pente opposée, vers le village que dominait son château, il fut respectueusement salué par plusieurs paysans qui travaillaient dans les champs; il s'arrêta pour s'entretenir familièrement avec eux, et il leur apprit que frère François était depuis la veille arrivé à l'ermitage et qu'il les invitait à y venir célébrer dans quelques jours la fête de Noël avec ses frères.

Il ajouta que la solennité se déroulerait sous une forme inusitée, et il leur rapporta l'entretien qu'il venait d'avoir avec le bienheureux père. La joie rayonna sur tous les visages, et un vieillard s'écria en se signant: "Que Dieu soit loué! La présence de frère François parmi nous est toujours un gage de bénédiction, et déjà son intercession nous a souvent protégés. S'il a voulu être pauvre, c'est pour imiter Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est descendu sur la terre dans la plus extrême pauvreté. Ses frères me l'ont répété plusieurs fois. Noël est la fête de la pauvreté du Sauveur: il va non pas seulement nous le dire, mais nous le montrer à tous; car il sait que les ignorants que nous sommes ne retiennent bien que ce qu'ils ont vu de leurs yeux. Bienheureux êtes-vous, Messire Jean, d'avoir été choisi par frère François pour préparer un tel spectacle, qui sera si émouvant. Nous n'avons que nos bras à mettre à sa disposition; mais nous vous supplions d'en user; ce serait dans l'allégresse que nous travaillerions tous pour frère François..."

Noël, fête de la pauvreté du Sauveur, ... se répéta Jean Villeta en regagnant son château; comme ce brave homme, dans sa simplicité, a tout de suite pénétré dans le fond de la pensée de mon saint ami! Et il se rappela tout à coup les propos que frère François avait tenus à frère Léon et qui lui avaient été rapportés par un frère de Greccio: Notre bienheureux père, avait-il dit, a plus de respect pour la Nativité du Seigneur, que pour aucune de ses autres fêtes; bien que le Seigneur, dans ses autres fêtes, ait travaillé à notre salut, néanmoins dès qu'il fut né notre salut fut pleinement réalisé; tout chrétien devrait en pareil jour être transporté de joie dans le Seigneur, et, pour l'amour de Celui qui s'est lui-même donné à nous, tous les hommes devraient faire également des largesses non seulement aux pauvres, mais encore aux animaux et aux oiseaux; par respect pour le Fils de Dieu, que la bienheureuse Vierge sa mère coucha dans une crèche entre le boeuf et l'âne, il faudrait qu'en cette même nuit on donnât une bonne nourriture à nos frères les boeufs et les ânes...

Noël, fête de la plus grande joie... Noël, fête de la plus grande pauvreté... Sans doute, ces deux aspects paraissaient-ils inconciliables au regard des hommes; mais par le mystère qui serait célébré à Greccio, frère François allait leur montrer qu'ils se trompaient.

Jean Villeta commença aussitôt à exécuter les instructions qu'il avait reçues. Tous les habitants venaient spontanément lui proposer leur aide; car il n'y avait pas de ville où tant d'hommes et de femmes se fussent convertis à la pénitence à la voix du bienheureux père, qui se plaisait parmi eux plus que partout ailleurs à cause de leur dénuement et de leur simplicité. Mais le seigneur Jean, craignant de troubler la sainte solitude, ne se fit accompagner que de quelques-uns de ses serviteurs, qui apportaient à l'ermitage des outils de charpentier. Après en avoir exploré tous les environs, il choisit une vaste grotte où les assistants pourraient s'abriter; et il ordonna d'y édifier une étable, d'arbres grossièrement équarris, de boue et de pierres, qui ne différait guère des cellules que les frères s'étaient construites à leur arrivée dans ce pays. On y plaça un autel, et au-dessous une mangeoire d'animaux, qui fut toute garnie de foin. Le dernier soir, le boeuf et l'âne firent, eux aussi, l'ascension de l'ermitage, et sous bonne escorte; car si frère âne montait allègrement, frère boeuf qui manquait d'habitude eut besoin d'être vigoureusement poussé et tiré. Comme ils avaient reçu l'un et l'autre une généreuse pitance, ils se couchèrent paisiblement des deux côtés de la crèche.

La nuit était tombée, mais elle était illuminée de mille feux: par toutes les routes et les sentiers qui conduisaient à Greccio, hommes et femmes se pressaient en foule, portant des torches ou des cierges; ils chantaient des hymnes et des cantiques; et la forêt qui entourait l'ermitage retentit bientôt de chants d'allégresse.

La messe fut célébrée au-dessus de la crèche, près de laquelle frère François se tenait debout, le coeur débordant de joie, mais en même temps étreint d'une immense pitié; ses yeux étaient inondés de larmes: ce n'est pas à Greccio qu'il vivait ces heures bénies, mais à Bethléem, où il était allé prier au cours de son voyage en Orient.

Il chanta l'Evangile, puis il commença à prêcher et il fit partager au peuple les émotions qui l'étreignaient. Frère Thomas de Celano, qui n'écrivait que cinq ou six ans plus tard, nous rapporte: "Sur la nativité du Roi qui s'est fait pauvre et sur la petite ville de Bethléem, il trouvait des paroles douces comme le ciel. Souvent même, quand il voulait nommer Jésus-Christ, il brûlait d'un tel amour qu'il l'appelait l'Enfant de Bethléem et il modulait Bethléem comme un bêlement de brebis: la douceur de son affection semblait plus que sa voix lui remplir la bouche. Et même lorsqu'il nommait Jésus ou l'Enfant de Bethléem, il passait sa langue sur ses lèvres, comme s'il avait voulu déguster avec bonheur et savourer la douceur de ces mots".

Jean Villeta reçut une merveilleuse récompense de son dévouement et de sa piété: il vit dans la crèche un enfant endormi, et que frère François réveilla en le prenant dans ses bras. Frère Thomas et après lui saint Bonaventure donnèrent de cette scène une interprétation allégorique: "Dans beaucoup de coeurs l'Enfant Jésus était oublié, et avec l'aide de sa grâce il y fut ressuscité par son serviteur saint François, qui fixa dans les mémoires son souvenir ineffaçable".

Plus tard, la légende ajouta même que tous les assistants auraient été témoins de ce prodige, et c'est à cette dernière version que se sont inspirés les nombreux artistes qui ont représenté la scène: l'Enfant figure toujours, soit couché dans la mangeoire, soit plus souvent aux bras de saint François. On raconta aussi que le foin apporté par les serviteurs de Jean Villeta avait été pieusement conservé, qu'il avait guéri les animaux et écarté la contagion des étables.

Ce qui nous touche aujourd'hui surtout, c'est l'immense retentissement qu'a eu à travers les siècles la mise en scène imaginée par le génie, à la fois réaliste et mystique, du petit Pauvre d'Assise, pour sa consolation spirituelle et pour la joie de ses frères. Depuis plus de sept siècles, toutes les crèches de nos églises sont tributaires de la crèche de Greccio; et c'est par l'intermédiaire de saint François qu'elles conduisent, aujourd'hui encore, notre souvenir à la crèche de Bethléem.

Savoir s'ouvrir au monde déconcertant des jeunes

MONTREAL — La conduite des étudiants d'université d'aujourd'hui est un sujet d'aussi brûlante actualité et d'autant de controverses que la guerre au Vietnam ou la future constitution canadienne. C'est du moins l'opinion exprimée par le R. P. Patrick G. Malone, s.j., président du Loyola College, parlant au déjeuner hebdomadaire des Lions de Montréal.

Le jeune universitaire se classe actuellement dans un groupe dont les âges varient de 18 à 21 ans et il est bien évident qu'il ne partage en rien le point de vue de ses ainés quant aux problèmes et aux solutions à apporter à ces problèmes de la société actuelle. L'un d'eux n'a-t-il pas écrit: "L'indépendance, à l'universitaire, signifie l'isolement dans un milieu essentiellement insensible à nos besoins personnels".

A l'intention de ceux qu'intéressent les statistiques, notons que 230,000 jeunes sont engagés à plein temps dans des études supérieures dans les universités et les collèges du Canada; 165,000 d'entre eux sont des jeunes gens et 65,000 des jeunes filles. Un peu plus de 20,000 étudiants suivent des cours dans des écoles professionnelles et environ 12,000 sont des étrangers qui viennent au Canada chercher une formation universitaire.

Notons également que la proportion des étudiants d'université par rapport au total de la population du même âge au Canada double celle de la Grande-Bretagne et constitue la moitié de celle des Etats-Unis. En 1960, deux étudiants de collège sur 10 s'inscrivaient à l'université. Actuellement le taux dépasse légèrement trois étudiants et on prévoit qu'il sera de cinq, environ, en 1970 dans les mêmes conditions d'admission et malgré le coût actuel de l'enseignement universitaire.

Il est clair, d'autre part, que tous ces jeunes n'ont eu aucune expérience personnelle de la dépression des années 30 et de la Deuxième Guerre mondiale. Mais ils ont été en quelque sorte "marqués" par ces deux catastrophes, ayant vécu leur vie entière sous la menace constante de la destruction par la bombe atomique.

Pour la jeune génération, le communisme est devenue une puissance reconnue à travers le monde, un exploit et une réussite tant militaire qu'économique qui défient à chaque instant notre soi-disant supériorité, l'échelle des valeurs de notre génération et notre mode de vie.

Les jeunes d'aujourd'hui sont comme les jeunes des autres générations. Ce qui est nouveau, toutefois, c'est qu'ils n'acceptent plus les normes établies.

Une malhonnêteté de base

Ils ont une forte tendance à rejeter systématiquement et à renverser ordre et traditions. Un adulte de plus de 40 ans ne leur parait plus en mesure de les comprendre et ils veulent à tout prix que leurs ainés les prennent au sérieux tant au Vietnam, en Alabama, qu'à la cafétéria de la Place Ville-Marie.

Les manifestations d'étudiants, ici et là, nous prouvent que nous approchons d'un carrefour culturel. De l'ensemble des faits et des théories nous devrons trouver des moyens pour que le progrès social, économique et politique se fasse à travers une communication plus sincère. Les protestations ne sont pas simplement un caprice; elles viennent de frustrations de la personnalité, d'un sens de l'oppression.

Les jeunes qui avaient toujours entendu parler de nos qualités, de nos ressources et de notre idéal, n'ont découvert, dans certains cas, qu'une malhonnêteté de base et ils se sont élevés en défenseurs des opprimés.

Le Père Malone a déclaré que, personnellement, il avait trouvé beaucoup d'intérêt dans cette forme de pensée. Il a ajouté que ces jeunes formaient une puissance qui ne pouvait être ni éliminée, ni ignorée par la faculté, par les administrateurs des universités ou les autres adultes.

A cause précisément des changements survenus dans la philosophie sociale, les jeunes se sont de plus en plus politisés et ont même manifesté leurs idées au niveau du gouvernement.

Tout en reconnaissant les exigences nouvelles de jeunes qu'il dirige depuis 16 ans, le Père Jésuite regrette en même temps qu'ils visent des buts très mal définis. Leur action est souvent dirigée vers des buts à courte vue et influencée par des pressions qui n'ont presque rien à voir avec les gestes posés. La jeunesse se bat au présent et plusieurs de ses décisions sont pour cela jugées irrationnelles.

La meilleure approche de la jeunesse est la communication. C'est d'ailleurs sa propre façon d'approcher les adultes.

Les universités sont, en majorité, devenues des usines de cerveaux et non plus des endroits où l'on peut communiquer sérieusement de personne à personne.

Nous vivons une époque d'extrême mobilité où la moitié du travail que l'on offre maintenant aux étudiants n'existait même pas il y a dix ans! De plus, il existe un culte de la jeunesse qui semble accorder une prime à l'irresponsabilité. Cette situation est sans doute temporaire.

Les défis que nous ne pouvons pas relever, notre jeunesse s'en occupera si nous cherchons à comprendre son monde déconcertant.

Notons que Loyola a jusqu'ici échappé aux manifestations étudiantes qui ont troublé McGill et Sir George Williams, à Montréal.

La langue a été un facteur de désunion dans maints pays

NATIONS UNIES — L'appui manifesté par le gouvernement canadien envers l'égalité linguistique et culturelle des deux grandes nations qui ont fondé le Canada — les Français et les Anglais — remet en lumière le problème linguistique qui a causé de nombreux différends et qui a même fait couler du sang dans d'autres pays.

Le manque d'entente sur le choix d'un langage officiel chez les nations où au moins deux langues sont en usage a entrainé de vives controverses en Irlande, des émeutes en Belgique et des centaines de morts en Inde.

Le problème du langage a semé la confusion en Suisse, qui possède trois langues officielles — le français, l'allemand et l'italien. Le Luxembourg a adopté l'usage du français et de l'allemand, mais la plus grande partie de la population continue à se servir du luxembourgeois.

D'un bout à l'autre de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, sauf au Brésil où l'on parle portugais, c'est l'espagnol qui est parlé. Mais chez la population rurale de l'hémisphère américain, des millions de gens continuent à communiquer entre eux dans des dialectes indiens qui remontent à l'époque pré-colombienne.

Le rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, publié au Canada récemment, affirme que le Canada traverse la plus grave crise de son histoire.

Dans son rapport, la commission a recommandé une série de mesures, y compris des changements constitutionnels, destinés à assurer les droits éducationnels et linguistiques des anglophones et des francophones d'un bout à l'autre du pays.

Inde

La recherche d'une langue nationale a été l'un des problèmes les plus épineux de l'Inde depuis que ce pays a accédé à l'indépendance, il y a 20 ans. Dans ce pays de 500,000,000 d'habitants, on parle 13 grandes langues et un nombre incalculable de dialectes.

La constitution de l'Inde prévoit que l'hindoustani ou hindi — parlé par environ 30 pour cent de la population — devrait devenir la langue nationale. Mais une minorité linguistique — provenant surtout du sud du pays — s'est violemment opposée à l'adoption de l'hindi et a menacé, il y a deux ans, de renverser le gouvernement. Avec le résultat que l'anglais est demeuré la langue officielle pratique du pays.

Il y a deux semaines encore, des émeutes ont éclaté relativement à un bill qui aurait fait de l'anglais la langue officielle dans les régions où l'on ne parle pas l'hindi. Un millier d'étudiants en colère ont envahi la vieille partie de Delhi, arrachant les écriteaux anglais.

Les émeutes linguistiques ont coûté la vie à une soixantaine de personnes dans le sud de l'Inde et des actes de violence ont été commis ailleurs au pays relativement à la question de la langue.

Belgique

La Belgique qui est l'hôte du Marché commun européen, est devenue le symbole de l'unification de l'Europe de l'Ouest. Mais dernièrement, la Belgique elle-même a été déchirée par les problèmes linguistiques.

Au nord du pays, dans les Flandres, habitent 5,000,000 de Flamands qui parlent le flamand, une forme du hollandais. Au sud du pays, habitent 4,000,000 de Wallons qui parlent français.

Il y a deux ans, le gouvernement a tenté de décréter le hollandais, langue officielle du nord et le français, langue officielle du sud, au lieu que les deux langues officielles d'un bout à l'autre du pays, mais la mesure a été renversée par le Parlement.

Les chefs politiques ont soigneusement évité de pousser trop loin la question craignant la reprise des émeutes linguistiques qui, en 1961, ont amené la Belgique au seuil de la guerre civile.

Irlande

En Irlande, où les sentiments nationalistes continuent à brûler d'un vif éclat après des décennies d'un régime britannique qui a pratiquement annihilé l'ancienne langue gaélique, on a tenté à plusieurs reprises de faire adopter le gaélique comme langue officielle.

Le gouvernement se sert de l'anglais et du gaélique pour les panneaux indicateurs des rues et dans les documents officiels, et encourage les écoles à enseigner le gaélique en même temps que l'anglais. Mais peu d'Irlandais connaissent suffisamment le gaélique pour s'en servir dans la conversation.

Il nous faut des institutions authentiquement canadiennes

MONTREAL — En 1867, les Pères de la Confédération voulaient assurer aux habitants du Canada un caractère qui lui soit propre, l'identité canadienne. Mais, un siècle après, nous nous interrogeons encore sur ce que nous sommes — citoyens, coloniaux ou sujets britanniques — et nous nous demandons s'il reste encore quelque motif d'être fiers de notre citoyenneté lorsque tout nous fait sentir une division d'appartenance entre le Canada et la couronne d'Angleterre.

Cette question, l'administration de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal la pose directement au premier ministre, M. Pearson, dans une lettre datée du 14 décembre.

Dans sa lettre au premier ministre, la Chambre fait ressortir que trop de symboles, de raisons sociales ou de procédures nous portent à croire que nous ne sommes pas des Canadiens tout court.

"Ainsi, la monnaie frappée à l'effigie de la monarchie britannique, les timbres imprimés à cette même effigie, les qualificatifs 'royaux' qu'on accole aux noms de compagnies ou de services du gouvernement, la mention sujet britannique dans les passeports, la coexistence d'un drapeau canadien et d'un drapeau royal, d'un hymne canadien et d'un hymne royal", facteurs tous plus propres les uns que les autres à rappeler la division plutôt que l'unité.

La Chambre suggère de remplacer "les différents rappels à notre colonialisme passé par des traits ou des signes typiquement canadiens".

La monnaie canadienne pourrait, par exemple, être frappée à l'effigie de nos premiers ministres ou des Pères de la Confédération; nos timbres pourraient représenter nos richesses naturelles ou nos institutions politiques; les raisons sociales des compagnies ou des services fédéraux ne contiendraient que des références au contexte canadien et notre passeport ne mentionnerait que la citoyenneté canadienne. Enfin, "un seul hymne et un seul drapeau suffiraient à combler les besoins".

"L'accent, souligne la Chambre, doit être posé sur la fierté d'être canadien, afin d'éviter une éventuelle fusion des peuples américain et canadien."

Pour de belles et bonnes fêtes sobres

La période des fêtes de Noël et du Nouvel An est pour la plupart une série de jours joyeux et remplis de bonheur où la vie familiale, les instants de repos et de détente laissent dans l'esprit des souvenirs ineffaçables. Pourquoi faut-il que pour quelques-uns ce soit un temps d'amertume qui rappelle de sombres tragédies ou en provoque de nouvelles laissant une trainée de regrets et de souffrances physiques et morales?

La raison de ce contraste tient dans le fait que certaines personnes n'ont pas réfléchi, se sont laissées entrainer à des abus et à des imprudences graves. Les fêtes sont un temps bien choisi pour les réunions de familles, d'amis et de compagnons de travail. Mais il n'est pas nécessaire de transformer ces agapes en orgies. D'abord, les abus sont préjudiciables à la santé. Ils sont une source d'incidents désagréables, parfois de conflits qui tournent mal. Les réunions mixtes peuvent donner lieu à des épisodes que chacun regrette pendant de longues années.

Souvent, trop souvent, hélas, ces beuveries ont leur épilogue sur les routes publiques où elles entrainent des accidents graves, parfois des mortalités, des maladies prolongées ou des infirmités irrémédiables. On pourrait éviter de telles conséquences en limitant l'absorption de l'alcool et en évitant, après ces "politesses", de conduire un véhicule automobile. On sait d'ailleurs que la loi l'interdit formellement. Mais quels sont ceux qui s'y conforment entièrement? Le meilleur moyen d'éviter de semblables désagréments consiste à remiser sa voiture quand on n'est pas en état de la conduire et de prendre un taxi.

On devrait éviter aussi de verser de la boisson aux livreurs, facteurs ou autres employés qui nous visitent dans l'exercice de leurs fonctions. Pourquoi placer ces honnêtes gens dans l'obligation de choisir entre leur devoir et leur goût naturel? Si l'on veut manifester sa reconnaissance que ce soit sous forme d'un cadeau en argent ou autrement, mais pas par l'offrande de boissons alcooliques. Qu'on fasse tout pour préparer de belles et bonnes fêtes remplies de joie et exemptes de regrets.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00 Etats-Unis: $5.00
Pays de l'Amérique du Sud: $5.50
Tous les autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Ne pouvant en croire mes yeux, ce n'est qu'après avoir relu "Riposte" que je me suis rendue à l'évidence que c'était bel et bien notre journal La Liberté que je lisais. Etant abonnée depuis sa première édition, je le lisais toujours avec grand intérêt. Il m'est inconcevable qu'il en soit rendu à se nourrir de tels articles aujourd'hui!

Voulant à tout prix me tromper sur ce que je semblais comprendre, j'ai cherché des opinions, des commentaires. Je n'ai recueilli que des sourires de pitié, des haussements d'épaules, des inquiétudes que j'ai eues moi-même en apprenant que cette philosophie venait d'un professeur au Collège. Que devient donc notre Collège de St-Boniface? Comment l'auteur peut-il développer une thèse aussi délicate s'il n'a pas même la philosophie d'atteindre son public.

Veut-il insinuer que, dès leur tendre enfance, on arrachera à nos enfants leur belle innocence? Veut-il retrancher pour la petite fille le temps si heureux quand elle joue à la maman, qu'elle prodigue à sa poupée cette tendresse maternelle si vraie, si touchante qui est en elle?

Je me souviens avoir vu une telle joie dans les yeux d'un de mes petits-fils, après avoir travaillé assidûment pendant toute une semaine de ses vacances, nous annoncer que son char était fini. Quel triomphe! Une petite brouette de bois, taillée et montée de ses propres mains. Avec quelle fierté il m'en expliquait le fonctionnement! Laissez venir à moi les petits enfants, nous dit Jésus. Ailleurs il nous avertit que nous n'entrerons pas dans le Royaume des Cieux si nous ne devenons pas comme eux. Pourquoi leur bourrer le crâne si tôt de cette fausse conception du sexe qui envahit le monde aujourd'hui. Un monde qui oublie que Dieu nous a laissé deux commandements. Dans l'un il l'a placé spécifiquement dans la vie intime des époux marquée profondément du sceau de sacrement. Dans l'autre il l'a formellement défendu sous peine de péché grave.

Sans aucun doute il y a un grand retard dans l'enseignement de ce sujet, mais par les années passées le besoin était aussi moins pressant, car les occasions étaient moins nombreuses.

Mais un grand mouvement se prépare de ce côté, un bon nombre de parents en sont conscients, ils s'instruisent, se renseignent pour pouvoir répondre aux questions de leurs enfants selon leur âge et leurs réponses sont généralement satisfaisantes.

A l'école on commencera bientôt l'enseignement de la physiologie et de l'anatomie plus tôt que d'habitude pour leur faire connaître toutes les parties de leur corps et leurs fonctions; et par là ils apprendront à le respecter et deviendront fiers de l'honneur d'être faits coopérateurs de Dieu dans sa création. Un enchevêtrement tel que "Riposte" est suffisant pour confondre un grand nombre d'enfants des plus équilibrés.

Si nous en croyons l'introduction, nous en aurons une diète bi-mensuelle régulièrement. Gare aux pierres à la "foi"!

Kyrie eleison!

Emma Ayotte,
St-Boniface, Man.

M. le Rédacteur,

Il est regrettable que le président et le propagandiste de notre Conseil de la Coopération du Manitoba aient jugé bon de dénigrer publiquement dans leur rapport annuel, et surtout dans le "St. Boniface Courier" du 13 et "La Liberté et le Patriote" du 14 décembre, les officiers et gérants des Caisses populaires du Manitoba. Après tout, ce sont ces mêmes officiers qui, depuis plus de vingt ans, entretiennent cet organisme si important pour l'avenir économique des Franco-Manitobains. Il n'y a pas moins de dix erreurs flagrantes dans l'un ou l'autre de ces rapports rendus publics. En tant que directeur et membre fondateur de la Caisse Populaire La Familiale, je me dois donc de faire deux corrections qui s'imposent.

Premièrement, jamais La Familiale n'a refusé de payer sa pleine cotisation au C.C.M. Notre correspondance avec le Conseil fait foi de cette affirmation. Deuxièmement, toujours membres de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba. Nous sommes simplement devenus membres d'une deuxième Centrale, la C.C.S.M. Limeted, comme d'ailleurs l'ont fait avant nous trois autres Caisses populaires du Manitoba, une de la ville et deux de la campagne. Une des raisons pour lesquelles La Familiale est devenue membre de la Co-Operative Credit Society of Manitoba Ltd. est que les placements que nous faisons là rendent service à nos sociétaires, vu que la C.C.S.M. Ltd. ne place pas en dehors du mouvement les argents que Caisses populaires et Credit Unions lui confient. C'est avec regret que nous constatons, ces dernières années, que notre Centrale semble vouloir placer les argents qui lui sont confiés, dans des sociétés qui nous font concurrence, au lieu de remettre ces argents au service des sociétaires, et à l'épanouissement des Caisses franco-manitobaines. De plus en plus son motif semble en être un de profit au lieu de service.

Depuis plusieurs années que je m'occupe de Caisses, j'ai eu l'avantage de rencontrer plusieurs dirigeants du mouvement coopératif manitobain. Je connais surtout leur dévouement à la cause et les nombreux déplacements qu'ils se sont imposés depuis 30 ans, sans autre récompense que celle de savoir qu'ils rendaient service chacun dans son milieu. Je serais tenté de plaider leur cause pour s'être fait discréditer publiquement par des gens qui ne sont, en définitive, que les serviteurs du mouvement et qui passeraient mieux leur temps à encourager les Caisses qui en auraient besoin. Je sais, par ailleurs, que dirigeants et gérants n'ont pas besoin de personne pour les défendre.

En terminant, n'allez pas croire que tout est parfait à La Familiale, mais de grâce, un peu de franchise, et ne nous accusez pas publiquement de défauts que nous n'avons pas. Quand on ne peut pas dire du bien de quelqu'un, on ne dit rien!

Je regrette, si j'ai offensé des personnes sincères par cette mise au point, et j'espère qu'à l'avenir, pour le plus grand bien d'une oeuvre que nous avons tous à coeur, les rapports de notre C.C.M. seront vérifiés avant d'être rendus publics.

M. Duhamel, directeur,
La Caisse Populaire
La Familiale.

Avis officiel

Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, tiendra sa réception annuelle du Jour de l'An, le lundi 1er janvier 1968, à la salle paroissiale de la cathédrale St. Mary's, entre 2 h. 30 et 4 h. de l'après-midi.

Norman J. Chartrand,
chancelier.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Département du Trésorier

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Escompte pour paiement anticipé des taxes

En vertu du règlement no 4729 de la Cité de St-Boniface, je suis autorisé à émettre et à vendre des Certificats de paiement anticipé des taxes d'une valeur de $10.00 et de tous ses multiples, pendant le mois de janvier 1968.

Ces certificats de paiement anticipé seront émis et vendus à un escompte de trois pour cent (3%) et seront acceptés à leur valeur nominale mais ne peuvent être utilisés qu'en paiement des taxes foncières ou des taxes d'affaires imposées durant l'année 1968.

J. L. Chale — Receveur des impôts

Exemple

Montant du certificat requis	$100.00
Escompte (3%)	3.00
Montant Payable	97.00

Les chèques ou mandats de poste doivent être payables à la Cité de St-Boniface. Les paiements doivent être reçus au bureau des taxes le ou avant le 31 janvier 1968.

La firme Hedlin, Menzies & Associates Ltd. se spécialise dans les recherches économiques, aussi bien à Winnipeg où se trouve son siège social que dans ses deux succursales de Toronto et de Vancouver, pour le compte des gouvernements et aussi de grandes compagnies industrielles. Actuellement elle a lancé un grand projet de recherche à Toronto pour le compte de la compagnie Massey-Ferguson Industries Ltd. C'est le plus gros projet de recherche économique ($500,000) octroyé à un groupe de spécialistes indépendant du Canada. A noter que M. Bruno Lagacé (ci-dessus), Franco-manitobain bien connu dans sa province natale, est directeur à la recherche pour ce projet à Toronto.

Chronique de CBWFT

Noël aux Beaux Dimanches

Le dimanche 24 décembre, à l'émission **Les Beaux Dimanches**, le canal 3 vous présentera une soirée spéciale à l'occasion de Noël. A 8 heures, les **Swingle Singers** interpréteront quelques oeuvres de Bach, dans leur façon originale. A 8 h. 30, ce sera un ballet: **La petite fille aux alumettes.** Ce ballet, inspiré du conte d'Anderson et réalisé par Marcel Seron, sera interprété par Dominique Robier, Carl Myers et Maina Gieguld. **La petite fille aux alumettes** est une présentation du corps des ballets du Centre de danse classique de Cannes.

A 9 heures enfin, un concert intitulé **Noël '67.** Jean Deslauriers dirigera une orchestre symphonique de soixante musiciens. La Manécanterie de Trois-Rivières dirigée par Claude Thompson, prêtre, exécutera quelques cantiques de Noël. Il y aura aussi une chorale mixte de quarante voix préparée par Serge Garant. Les solistes seront Pierre Duval, ténor, et Colette Boky, soprano. Enfin, pas de deux du ballet **"La Belle au bois dormant"** de Tchaïkovsky, **avec** Marjorie Tallchies de New York. La chorégraphie est de Georges Skibine. Ne manquez pas cette intéressante soirée de Noël '67 au canal 3, le 24 décembre à 8 heures.

Tous pour Un

A compter du 26 décembre, l'émission **Tous pour Un,** que Radio-Canada présente chaque mardi soir à 10 heures, sera télévisée en couleur.

A partir du 26 décembre également, **Tous pour Un** vous proposera la première d'une série de trois émissions sur l'oeuvre de Richard Wagner et sur l'homme qu'il fut.

L'animateur de **Tous pour Un,** Jacques Fauteux, Guy Ferron (appels à tous), le réalisateur, Alex Page, l'auteur des textes et le recherchiste de la série sur Wagner, Jean Sarrazin et le docteur Céril Gendron, le superviseur, Pierre Petel, enfin toute l'équipe vous donne rendez-vous mardi à la première émission en couleur **Tous pour Un.**

Boite à Surprise

Radio-Canada vient rappeler ici aux jeunes que la **Boite à Surprise** est télévisée en couleur, du lundi au vendredi à 5 heures. Le lundi, c'est **"le Pirate Maboule"** qui, en compagnie de son fidèle serviteur, Loup-Garou, fait le tour du monde. Le mardi, sous le titre **La Riboul-dinge,** on retrouve deux **Croquignoles,** Mandibule et Paillasson, avec Dame Plune, Bédondaine et Giroflée. Le mercredi, à **O.K. Shérif,** un shérif et son cheval vous entraînent dans des aventures à la fois amusantes et inquiétantes. Le plus souvent, ils sont aux prises avec les frères G. Le jeudi, **la Boite** fait place à Picolo, à Michel le magicien, à Colombine, à Pantalon et au docteur. Puis, le vendredi, **Marie Quat'poches** joue les "Modesty Blaise" ou les "James Bond", en compagnie de Naphtaline et de Florian Latulipe.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Dick Bayer (Twin Cities Painting)
R. Brunel (Western Paint)
G. Comeau (Medo-Land Dairies)
N. Dubé (Chez Huot)
A. Guay (Cercle Ouvrier)
W. Heatley (The Blues)
R. Marion (Marion)
A. Neyron (Can. de Naissance)
P. Péloquin (CKSB)
G. Plamondon (Seals)
J. Sansen (Club Belge No 1)
P. Willems (Club Belge No 2)

Chronique sportive

L'équipe nationale de l'Est remporte deux victoires et apprend une leçon!

par Jacques LEMOYNE

L'équipe nationale de l'Est du Canada vient de remporter deux victoires consécutives contre des clubs européens. La première fut assez facile puisque la Roumanie s'est inclinée 10 à 2 devant les jeunes joueurs de Jack Bownass, surnommé "Le Rouge" par ses co-équipiers de langue française. L'autre, plus impressionnante, a été remportée au pointage de 5 à 3 grâce surtout à la présence de quatre membres de l'équipe nationale de l'Ouest, celle qui représentera notre pays aux Jeux Olympiques de cette année. Contre la Roumanie, Bownass a fait jouer tous ses joueurs. Il affrontait une équipe qui n'est pas encore de calibre pour le hockey senior, mais qui va certainement s'améliorer. Les Roumains ont un très bon gardien de buts, mais ils manquent de force dans leurs lancers et leurs joueurs ne sont pas encore assez robustes. Ils nous ont paru en bonne condition physique, mais dépourvus de cet instinct du hockey que nous sommes définitivement les seuls à posséder. Faibles défensivement, les Roumains ont été surpris par la fougue de l'attaque des jeunes joueurs du Canada.

Contre la Russie, ce fut une autre chose. Les "Select" de Moscou sont de calibre senior, et il serait intéressant de les voir évoluer dans une ligue canadienne. Ils ont perdu la partie, mais ils ont eu le meilleur du jeu, portant la rondelle sans aucune défaillance, ne donnant jamais cette même rondelle à l'adversaire et jouant un jeu de position excellent. On se serait cru à une joute de crosse, tant le jeu de passe des Selects était rapide et précis. Mais eux non plus ne savent pas lancer, et ils font encore cette passe de trop qui les empêche de marquer des buts. Et puis, ils jouent au hockey d'une façon vraiment brutale, qui nous amène à nous poser beaucoup de questions sur le comportement des joueurs européens face aux joueurs nord-américains.

Une leçon!

Les joueurs de l'équipe de l'Est ont appris que le jeu rude n'est pas le seul fait des joueurs de la Ligue Nationale, ou du Canada. Les Russes portent leurs bâtons très élevés; ils donnent des coups de genou, dardent et frappent l'adversaire de leur bâton continuellement. Je n'ai pas été impressionné du tout par ces manifestations brutales, et c'est tout à l'honneur des joueurs du Canada de ne pas être sortis de leurs gonds! Mais nos gars ont vite saisi ce qui se passait et ils ont riposté par de solides mise en échec et quelques coups de bâton bien appliqués. Ray Cadieux, un vétéran du jeu européen, ne s'en est pas laissé imposer dès la première minute de jeu et il a été l'inspiration des siens. Cadieux n'a pas froid aux yeux et il a vite fait comprendre aux Russes qu'il n'avait pas l'intention de se laisser intimider. Sa présence sur la glace, de même que celle de Cusson, a sauvé l'équipe nationale de l'Est.

Il ressort de tout ceci qu'avec la meilleure volonté du monde, je ne suis pas capable de croire qu'une équipe de la Ligue Nationale, jouant le règlement international, ne viendrait pas à bout d'une équipe européenne par un pointage élevé. Des boulets comme ceux de Howe, Hull et Geoffrion par exemple, sont quelque chose d'unique. Personne ne possède de lancers de ce calibre dans tout le hockey européen que j'ai vu. Avec la précision et la détermination des joueurs de la Nationale, la déroute serait totale. Je reconnais que les Russes sont en excellente condition physique, une chose que nos joueurs n'atteindront que le jour où on leur imposera le hockey douze mois par année, comme on le fait en Russie. Mais si les Russes peuvent atteindre une telle perfection dans le conditionnement physique, rien ne nous empêche d'atteindre la même perfection. Nos jeunes joueurs du Canada n'ont pas flanché lors de la joute contre les Select. Ils ont été débordés et déclassés à certains moments dans le jeu, mais ce ne fut jamais par manque de conditionnement physique. C'est là une autre leçon que les joueurs de l'Est ont bien apprise.

Un conseil

A l'issue de la rencontre, Ray Cadieux a déclaré aux journalistes qu'il avait été absolument estomaqué par la détermination des jeunes joueurs de l'Est. "Ils veulent gagner, comme jamais encore je n'ai vu une équipe décidée à gagner", a déclaré Cadieux. Il a même ajouté que l'équipe de l'Ouest n'avait pas encore atteint ce point psychologique. Espérons que les paroles d'un gars aussi sincère et sympathique que Cadieux vont tomber dans les oreilles de ses copains de l'Ouest. Ray admet lui-même qu'il ne s'attendait pas à un tel enthousiasme, et confessait donc qu'il n'en était pas animé avant de rencontrer ses nouveaux copains. Mais l'enthousiasme est contagieux et il a ajouté que, quand il a sauté sur la glace avec l'équipe de l'Est, il était bien décidé à gagner la joute coûte que coûte. "Il n'a jamais été question de perdre dans l'esprit de ces gars-là", a-t-il ajouté.

L'équipe nationale de l'Est n'a pas connu beaucoup de succès en Europe: c'était la première expérience de ces joueurs, et nul doute que la rudesse du jeu et l'attitude des arbitres ne les ont pas aidés. Et, en parlant d'arbitres, disons qu'il est malheureux qu'on persiste à utiliser, dans les tournois internationaux, des gars qui ne peuvent même pas suivre le jeu. Si jamais le tournoi mondial a lieu au Canada, espérons que les arbitres qui seront choisis auront assez de fini pour envisager de travailler un jour dans la Ligue Nationale. Si le tournoi international doit être tout ce que l'on dit, ne serait-il pas temps de prendre des hommes compétents pour le diriger? Quoi qu'il arrive, le Père Bauer et ses amis ont eu une excellente idée en formant une deuxième équipe dans l'Est. L'enthousiasme de ces jeunes joueurs va apporter aux "réguliers" un message d'optimisme qui, espérons-le, conduira le Canada à une victoire en 1968.

Au poste CBWFT

JEUDI 21 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Soleil de minuit". Comédie dramatique, réalisée par Bernard Roland.

VENDREDI 22 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Rendez-vous avec une ombre". Drame psychologique et policier de Joseph Pevney.
10.15—Canada Express (C)
10.45—Affaires de l'état
11.00—Cinéma: "Dieu seul m'arrêtera". Drame social de Penato Polselli.

SAMEDI 23 DECEMBRE
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: "Casablanca, nid d'espions". Contre-espionnage d'Henri Decoin.
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "La Vierge de Nuremberg". Film d'épouvante d'Anthony Dawson.

DIMANCHE 24 DECEMBRE
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 25 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Voeux de Noel
6.30—Conte de Noel de M. Magoo
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Copie conforme". Comédie policière de Jean Dréville.

MARDI 26 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville (diverses villes canadiennes) (C)
11.00—Ciné-Club: "Le Million". Comédie de René Clair.

MERCREDI 27 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.56—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "Arsène Lupin contre Arsène Lupin"
10.00—La St-Hubert (C)
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

JEUDI 28 DECEMBRE
3.15—La Souris Verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse Oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Riz amer". Drame réaliste de Giuseppe de Santis.

VENDREDI 29 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le kangourou (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.15—Jeunesse Oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Les lâches meurent aussi". Film réalisé par Helmut Kautner.
10.15—Canada Express (C)
10.45—Masques et sortilèges de Venise
11.00—Cinéma: "Pourquoi Paris". Comédie de Denys de la Patellière.

SAMEDI 30 DECEMBRE
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—A communiquer
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: "Le secret des valises noires".
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "La pantoufle dorée". Film de Syl. Checinsky.

DIMANCHE 31 DECEMBRE
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
10.00—Vivre en ce pays (C) — Le Manitoba
10.30—L'envers des hommes
11.00—Cinéma: "Le môme boule de gomme". Comédie de Sidney Lanfield.

LUNDI 1er JANVIER
3.15—La Souris Verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—A communiquer
6.58—Jeunesse Oblige
7.16—A communiquer
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'En-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Cinéma: "L'assassin viendra ce soir". Film policier et d'espionnage de Jean Maley.

MARDI 2 JANVIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—A communiqure
6.55—Jeunesse Oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-Trotters (C)
8.00—Mission Impossible (C)
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville (C)
11.00—Ciné-Club: "La Dame sans camélia". Drame psychologique de Michelangelo Antonioni.

MERCREDI 3 JANVIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.56—Jeunesse Oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Il était une fois un Centenaire
10.00—Sports en 67
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Cours de médecine
11.30—Sauve qui peut

A nos amis et clients

Un Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse Année

LA PÂTISSERIE PELLAND

161, avenue Provencher

St-Boniface Tél.: CH 7-3319

A tous mes clients et amis je souhaite un

JOYEUX NOËL et une HEUREUSE ANNÉE

AGENCE ED. LACHANCE

172, avenue Goulet

St-Boniface Tél.: 247-4466

Meilleurs Voeux des Fêtes

à tous nos clients et amis

PARK CONFECTIONERY & FLORISTS

412, rue Taché, St-Boniface Téléphone: CHapel 7-3891

ET

Yvonne's Coffee Bar

398, rue Taché Tél.: CEdar 3-9067

YVONNE ET LUCILLE BOULET, propriétaires

Meilleurs souhaits

de Noël et du Nouvel An

Leo's Electric Service

206, rue Goulet Norwood — L. BOISSONNEAULT propriétaire

Téléphone: 233-7694

Nos Meilleurs Voeux pour



un Joyeux Noël et une Bonne Nouvelle Année

Pharmacie Provencher

182, avenue Provencher

en face de la Banque Canadienne Nationale

Téléphone: 233-1407

J.-J. Prefontaine Aimé L'Heureux

Meilleurs Voeux



DE JOYEUX NOËL ET DE BONNE, HEUREUSE ANNÉE

L'hon. Roger Teillet,

Conseil Privé – Député

Député pour le comté de St-Boniface.
Ministre des Affaires des anciens combattants,

Nous sommes heureux d'offrir à tous nos amis et clients nos meilleurs souhaits

pour un JOYEUX NOEL et une BONNE ANNEE

ÉPICERIE CARRIÈRE

Henri CARRIERE, propriétaire

248, rue Cathédrale Tél.: 233-7667

JOYEUX NOËL ET BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

NORWOOD JEWELLERS

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

F.-R. CALLIN, prop. 320½, rue Taché, NORWOOD

Téléphone: CHapel 7-2790

Voeux Sincères de Joyeuses Fêtes et de Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

TACHÉ PAINT & GLASS

C.-E. JAMAULT

298, avenue Taché Tél.: 233-7047

Nous désirons offrir nos meilleurs voeux

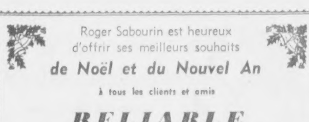
de Noël et du Nouvel An

à tous nos amis et clients

R. LAPLUME

EPICIER-BOUCHER

497, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 233-7862



Roger Sabourin est heureux d'offrir ses meilleurs souhaits

de Noël et du Nouvel An

à tous les clients et amis

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY

519, chemin Ste-Marie Téléphone: 233-1796



Un Joyeux Noël et une Bonne Année

à tous nos amis et clients

Stanners Jewellery Store

139, avenue Provencher, St-Boniface Tél.: CHapel 7-3787

Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

à tous leurs clients et amis

Daoust-Grimard Ltd.

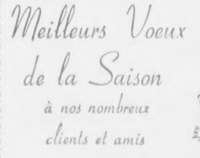
J.-C. Daoust O.-L. Grimard

ELECTRICIENS

202, avenue Provencher Tél.: 233-7447

Meilleurs Voeux de la Saison

à nos nombreux clients et amis



A. CHAMPAGNE et FILS LIMITÉE

Entrepreneurs en plomberie, chauffage ventilation, air climatisé, réparation

F. Champagne, président

J. A. Sprigley, gérant, Département de Plomberie

Téléphone: 233-3427

276, rue Marion St-Boniface

Quand on ouvre une maison, Champagne est de la fête

Souhaits de Noël et Bonne et Heureuse Année

à tous nos membres, leur famille et amis

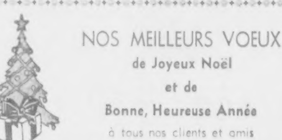
L'assemblée La Vérendrye 127

Président — Joseph Robert

Les Canadiens de Naissance et le Club La Vérendrye

President — Alphonse Plamondon

230, ave Provencher St-Boniface



NOS MEILLEURS VOEUX

de Joyeux Noël et de Bonne, Heureuse Année

à tous nos clients et amis

FRONTENAC TV & RADIO LTD.

27, rue Marion, St-Boniface Tél.: 233-6458

DOMINION SHOPPING CENTRE



Nous désirons souhaiter à tous nos clients et amis

Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

MAURICE E. SABOURIN LTD.

195, avenue Provencher Tél.: 233-7351

Nos meilleurs voeux

DE NOËL ET DE BONNE ANNÉE

à tous nos amis et clients

GEORGES SARAS

Confection, réparation et transformation de fourrures en tous genres

533, rue Des Meurons Tél.: CHapel 7-2460



Joyeux Noël

Réalisant à la fin d'une autre année, combien votre amitié et votre clientèle nous ont encouragés, nous profitons de l'occasion pour vous remercier.

Que Noël vous apporte LA JOIE ET LA PAIX

Norwood Television Co. Ltd.

297, chemin Ste-Marie, St-Boniface

Tél.: 233-2461 247-4277

Meilleurs Voeux



pour NOËL et le NOUVEL AN

Louis Préfontaine, William Pavot, Mme Berthe Huot



Tél.: CHapel 7-3533

243, rue Marion, Norwood (St-Boniface)

Nous sommes heureux de souhaiter à tous nos clients et amis

Joyeux Noël et Bonne et Sainte Année

LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.

401, rue Youville Tél.: 247-2356

Joyeux Noël Année prospère

MARION ESSO SERVICENTRE

MARION ET TRAVERSE

Téléphone: 247-3089

Que Noël et la Nouvelle Année apportent à tous nos clients et amis

JOIE, SANTÉ, BONHEUR

PHARMACIE PAQUIN

157, avenue Provencher, St-Boniface — Tél.: CHapel 7-3863

A.-E. PAQUIN, prop.

Meilleurs souhaits de

Joyeux Noël et de Bonne Année

ST. BONIFACE Esso **SERVICE**

Norbert Tétrault, prop.

Provencher et Taché Tél.: CE 3-4654

L'ADMINISTRATION ET LE PERSONNEL DE

NORTH STAR DECORATING LTD.

prient leurs clients et amis d'accepter leurs meilleurs voeux

de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année.



North Star Decorating Ltd.

PAUL RAJOTTE, prés.

465, rue Aulneau, St-Boniface

Téléphones:

Bureau: 247-8522 Résidence: 247-3648

Meilleurs Voeux

de Joyeux Noël et de Bonne, Heureuse Année

M. et Mme Omer Marcoux

MAGASIN SOLO

Angle Traverse et Bertrand

St-Boniface

Tél.: 233-7553

La vie au Petit Séminaire

Oasis

A la fin de la semaine dernière, nos aînés se sont mis à l'oeuvre pour donner un nouvel aspect à leur fumoir. Ils ont peinturé leur Oasis avec goût, grâce à des couleurs bien choisies et bien agencées.

Artisanat

Plus de 20 gars, sous l'habile direction de Soeur Adrienne, ont terminé leurs travaux de belles mosaïques. Plusieurs ont l'intention d'offrir leur chef-d'oeuvre à leurs parents comme cadeau à Noël.

Hockey

Vendredi soir dernier, nos élèves d'Eléments recevaient ceux du Collège pour une seconde fois. Notre club était composé de: J. Bilodeau, L. Charrière, R. Comeault, J.-P. Dubé, P. Dufresne, N. Gautron, M. Girardin, J. Gosselin, M. Lachiver, C. LaFleur, N. Lafond, G. Lambert, G. Marchildon et C. Parent. Ce fut une victoire de 5 à 3 pour le Collège. Mais l'on peut affirmer que nos gars ont affiché une tenue améliorée. 1968 leur réserve certainement des victoires. Nos compteurs furent: J.-P. Dubé, 1 but et 2 passes, et M. Girardin, 2 buts et 1 passe.

Soirée de Noël

Samedi dernier, dans une belle atmosphère des Fêtes, avait lieu notre traditionnelle soirée de Noël à laquelle assistaient un grand nombre de parents et d'amis. Il y eut d'abord une présentation musicale par nos gars de Méthode. Puis, ce fut l'arrivée du Père Noël lequel fut des plus généreux pour les élèves. Le rôle du Père Noël fut confié cette année à Maurice Arpin. Cette soirée s'est terminée avec un délicieux goûter.

Nos souhaits

Cette chronique ne serait pas complète sans vous offrir nos meilleurs voeux d'occasion. Au nom de tout le personnel de votre Petit Séminaire, veuillez accepter nos meilleurs souhaits d'un Joyeux Noël, d'une Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous. Au revoir et à l'an prochain...

Le chroniqueur

Souhaits de l'AGCPM

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous les sociétaires, officiers et employés des Caisses populaires du Manitoba. De la lointaine Californie, nous arrivent à l'instant les meilleurs voeux du premier secrétaire de notre Association, M. Léo Mercier, ancien gérant de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur, qui n'oublie personne. Nous n'oublions pas les nombreux services qu'il nous a rendus, tout en lui offrant les meilleurs souhaits de la saison.

Cercle d'étude

Une soirée d'étude aura lieu à la mi-janvier. Vos directeurs feront tout en leur possible pour que cette rencontre soit très profitable. En toute probabilité, quelques gérants nous feront bénéficier des cours qu'ils ont suivis au Co-op College de Saskatoon. Nous vous donnerons plus de détails sous peu.

Toute correspondance peut être adressée à: L'Association des Gérants, C.P. 52, St-Boniface 6, Man.

A la semaine prochaine.

J.-E. B.

Sts-Martyrs-Canadiens

Réunion de la L.F.C.

Le mardi soir 12 décembre, après la messe de 8 h., au-delà de 40 dames sont venues s'égayer à la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, qui prit forme d'une soirée-surprise. Il y eut courte discussion sur le rapport de "La bourse scolaire". Un bref aperçu de la réunion de janvier 1968 fut donné et fut suivi d'un "punch" très approprié à la soirée. Après quelques jeux, un délicieux smorgasbord la termina.

Arbre de Noël

Le dimanche après-midi 17 décembre fut dépouillé, en la salle paroissiale, l'arbre de Noël préparé pour les enfants des membres du Club Béliveau, âgés de 1 à 10 ans. Les nombreux enfants présents furent ravis de rencontrer le Père Noël et contents de leurs présents.

Baptêmes

Depuis le mois de novembre: Monique, fille de M. et Mme Marcel Rivard; Michelle, fille de M. et Mme Paul Neyron; Raymond, fils de M. et Mme Fernand Dufresne; Michelle, fille de M. et Mme Paul Fortin; Robert, fils de M. et Mme Georges Pelletier.

Décès

Robert Trudel, enfant de M. et Mme Raynald Trudel, est décédé le mardi 5 décmbre à l'âge de 8 mois.

M. Michel Huppé, époux de Bernadette Normand, est décédé le dimanche 10 décembre à l'âge de 69 ans.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

Un nouveau membre, Mme F. Dion, fut reçu dans la Ligue des Femmes Catholiques lors de la dernière réunion de la Ligue, section française de l'Assomption, tenue le 13 décembre. L'assemblée débuta par une discussion sur le péché, avec quelques mises au point par M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier.

Aux délibérations courantes, la Ligue fit don d'une encyclopédie "Livre d'or de la science" en 24 volumes pour l'usage des élèves de l'école. On fit aussi un don en argent pour venir en aide aux Jeannettes de la paroisse. Mme P.-E. Carrière prit charge de l'arbre de Noël des écoliers dont le dépouillement se fera ce jeudi 21 décembre.

Le shower de l'église aura lieu le dimanche 28 janvier en la salle paroissiale. Mlle A. Fillion en accepta la charge avec l'assistance de Mmes G. Desharnais et F. Dion.

Mme A. Comeault, présidente, présenta à l'aumônier un chèque pour la paroisse, résultat des entreprises de la Ligue depuis le début de l'année fiscale, et souhaita à tous un Joyeux Noël et une Bonne Année. L'aumônier remercia les membres pour leur travail au cours de l'année et les encouragea à continuer l'an prochain. Il offrit aussi ses voeux à l'occasion des Fêtes qui approchent.

Institut Collégial Louis Riel

Réunion des parents

Le 14 décembre, à 7 h. 30, à l'Institut Collégial Louis Riel, il y eut réunion pour tous les parents des élèves de 9e année. Cette rencontre eut lieu dans la salle de conférences. Le but et les sujets du cours d'immatriculation, du cours général et du cours commercial y furent discutés. Le Père Ouellette et Soeur Lacerte étaient en charge de cette discussion. Ils ont distribué aux parents des dépliants dans lesquels se trouvaient la description de ces cours, ainsi que les qualifications et les aptitudes, qu'il fallait pour les suivre. Ceci permettra aux parents d'aider leurs enfants à choisir le cours qui sera le meilleur et le plus approprié pour chacun.

Lorraine Brisson, no 109

Coin sportif

La saison de gouret a bien débuté pour notre équipe lorsqu'ils ont rossé l'équipe du Collège St-Boniface 7 à 2. Il y a deux semaines que cette partie a été jouée et depuis ce temps-là, les "Rebels" ont joué deux autres parties. Dans la première partie ils sont arrivés à égalité avec Assiniboia. Le pointage fut de 3 à 3. La deuxième partie, plus spectaculaire encore à cause des nombreuses punitions et aussi des spectateurs enthousiasmés, marqua une autre égalité de points avec 2 à 2.

Au moins nos "Rebels" n'ont pas perdu une partie, mais quand même, "Bonne chance!".

Denis Deschênes, no 211

Ballon-volant

Une joute de ballon-volant a lieu quotidiennement à l'école Louis Riel à l'heure du midi. Dans cette joute il y a 12 joueurs, dont six se tiennent à leur position de chaque côté du filet. Pour déterminer quelle équipe commencera, l'arbitre donne un coup de sifflet et voilà les joueurs en action. Le ballon, étant frappé par différents joueurs, vole dans les airs. Les acclamations de l'auditoire retentissent dans le gymnase, car leur équipe gagne des points graduellement, dix secondes seulement avant la fin. Tous les yeux sont sur le chronométreur. Tout à coup le signal est donné, la partie est finie. L'équipe gagnante pousse des cris de victoire.

C'est ainsi que se passe à l'école Louis Riel, le temps libre après le dîner. Je suis certaine que Louis Riel serait fier de ses rebels s'il pouvait voir avec quelle énergie, quelle détermination, et quel enthousiasme ils jouent pour faire de l'Instut Louis Riel le meilleur de la province.

Danielle Breton,
Lorraine Normandeau,
Carole Turenne, no 109

HORAIRE DE PATINAGE PUBLIC du 22 au 29 décembre

Date	Bertrand	Maginot
Vendredi 22 décembre	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Samedi 23 décembre	2 h. à 4 h. (2 h. à 3 h. — 10 ans et au-dessous seulement) 7 h. à 9 h. (8 h à 9 h. — adultes seulement)	2 h. à 4 h.
Dimanche 24 décembre	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h.	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h.
Lundi 25 décembre	Fermée	Fermée
Mardi 26 décembre	2 h. à 4 h. 30 (partie de hockey)	1 h. à 4 h.
Mercredi 27 décembre	1 h. à 4 h. 6 h. à 8 h.	1 h. à 4 h. 7 h. à 8 h. 30
Jeudi 28 décembre	1 h. à 4 h.	1 h. à 4 h.
Vendredi 29 décembre	1 h. à 4 h.	1 h. à 4 h.

J. Strutt,
directeur des loisirs.

Vers des classes de français . . .

(Suite de la première page)

long terme, toutefois, on envisagerait l'usage du français comme seule langue de communication jusqu'à la 12e année, et cela pour contrecarrer l'influence prépondérante de l'anglais en dehors des salles de cours.

Le **Vancouver Sun** du 6 décembre dernier qualifiait le projet de M. Paquette d'ambitieux mais de fort réaliste en même temps. Il ajoutait qu'il pouvait être réalisé sans amendement à la constitution et sans beaucoup de dépenses additionnelles pour les contribuables. Il le qualifiait encore d'initiative de portée nationale.

Le dernier mot à M. Bennett

Mais, même si la Commission scolaire de Coquitlam allait dire "oui" à la requête de M. Paquette, le problème, malheureusement, ne serait pas réglé pour autant. Tout doit être décidé finalement à Victoria, la capitale provinciale, où le premier ministre W. A. C. Bennett aura évidemment un important mot à dire.

On se souvient que M. Bennett, en octobre dernier, avait fait une déclaration qui ne laissait guère d'espoir aux tenants de l'école française dans sa province. Toutefois, il faut reconnaitre qu'il a paru se raviser un peu plus tard alors qu'il fit remarquer qu'il serait peut-être possible d'avoir quelques classes françaises si les commissions scolaires locales en faisaient la demande. C'est d'ailleurs pour mettre sa sincérité à l'épreuve que la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique a décidé de frapper à la porte de la Commission scolaire de Coquitlam. C'est dans ce secteur qu'on retrouve la plus grande concentration franco-canadienne en terre colombienne.

M. Bennett — en supposant que la Commission scolaire lui présente finalement un rapport favorable — se laissera-t-il fléchir? Le **Vancouver Sun**, dans son éditorial du 6 décembre que nous avons déjà signalé, le souhaite vivement et énonce quelques motifs d'espérer.

Depuis la Conférence de Toronto

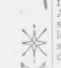
Il faudrait, dit le quotidien de Vancouver, oublier les déclarations faites par M. Bennett et son ministre de l'Education, M. Peterson, en octobre et novembre. La conférence de M. Robarts à Toronto a amolli les coeurs des Anglo-Saxons les plus endurcis. Les provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick avaient déjà pris des mesures pour assurer l'enseignement en français dans leurs écoles. Et, à la conférence, la Saskatchewan a accepté de faire la même chose tandis que l'Alberta adoptait un ton conciliant. M. Bennett était le seul premier ministre absent. Mais son représentant, le procureur général Robert Bonner est revenu partiellement converti et il reste à voir jusqu'à quel point il pourra persuader son premier ministre de faire cause commune avec les autres.

"Si les commissaires de Coquitlam reçoivent favorablement la requête de M. Paquette — et nous espérons qu'ils vont le faire — ils donneront à M. Bennett une magnifique occasion de redorer son blason, ce blason qu'il a terni par ses déclarations antérieures . . . M. Bennett peut encore, par un geste d'approbation, contribuer largement non seulement à la cause des 6,000 francophones de Maillardville ou même des 65,000 francophones de toute la province, mais à la cause de l'unité nationale qui intéresse tout le pays."

Avec le **Vancouver Sun** nous voulons croire que tout n'est pas encore perdu, que le bon sens et la largeur de vues finiront par triompher. Le reste du Canada français, en tout cas, s'apprête à suivre toute cette affaire avec le plus grand intérêt. Il a hâte de savoir l'attitude que prendra la Commission scolaire que préside M. Murphy et, surtout, la réaction finale qui viendra de Victoria.

(**Le Devoir**—Vincent Prince)

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Arbre de Noël

Dimanche dernier, à 2 h., le Père Noël s'est rendu à l'auditorium du Club St-Vincent. Les enfants âgés de 8 ans et moins furent réellement gâtés par le célèbre visiteur!

Les plus jeunes enfants de nos frères ont donc eu leur tour. Autour des Fêtes, les plus âgés seront invités à une sortie de leur choix. Les détails paraîtront sur le prochain bulletin mensuel du Grand Chevalier.

Ligue de 5 quilles

L'équipe Fontaine s'est surpassée vendredi dernier, si bien qu'elle n'est plus qu'à 4 points de l'équipe Manaigre! Disons en passant que l'équipe Fontaine s'est mérité un prix dans le dernier concours métropolitain de 5 quilles. Nous lui adressons donc nos félicitations!

Equipe	Points
G. Manaigre	82
R. Fontaine	78
H. Sala	63
T. Girard	62
Art. Jeanson	58
A. Girard	57
Arm. Jeanson	56
D. Nolin	48

RIGOLETTO.

Il n'y a personne en ce monde, fût-il roi ou pape, qui n'ait quelque affliction ou quelque traverse. — Imitation

Ile-des-Chênes

Soirée

La soirée de la Ste-Catherine du 24 novembre réunissait jeunes et moins jeunes dans une ambiance d'amitié et de franche gaieté. Les visiteurs des paroisses voisines jouirent de cette cordiale atmosphère où danses et jeux se succédèrent avec entrain.

Mlle L. Dumaine remporta le prix d'entrée, gracieuseté du magasin E. Mondor. Pendant la danse, les tirages-surprise favorisèrent Mmes A. Petit et R. Lacroix, Mlle L. Haddock et M. C. Bohémier. Au cours de la soirée, plusieurs disques 45 tours furent distribués, ce qui fit la joie des jeunes gagnants qui pourront enrichir leur discothèque.

Merci à M. E. Lacroix qui se chargea de l'installation des amplificateurs et assuma le contrôle des disques pour la soirée. Félicitations au comité d'action sociale de la Ligue des Femmes Catholiques: Mmes E. Lacroix, A. Dupuis et G. Dumontier pour l'organisation de cette fête.

Catéchèse

Le 5 décembre, parents et catéchistes des élèves de première année se rencontraient pour analyser ensemble le véritable sens de Noël, et préparer l'enfant, dans un esprit chrétien, à la venue du Sauveur Jésus.

En deuxième année, ce fut la catéchèse de la Pénitence, donc la préparation à une étape importante de la vie spirituelle de l'enfant, sa première rencontre avec le Seigneur Jésus dans le sacrement du Pardon. On eut le privilège d'entendre une causerie par Mlle C. Girouard de l'Office Catéchétique diocésain. Elle traça d'abord un tableau des différentes phases de développement chez l'enfant, pour ensuite expliquer l'éveil au sens du péché, le développement de la conscience à travers l'action de l'Esprit-Saint, enfin, comment aider l'enfant à faire son examen personnel dans un climat de paix et de reconnaissance.

Durant la deuxième partie, on se répartit en groupes pour étudier les aspects importants de cette première expérience religieuse d'enfant du Père. Merci à Mlle Girouard pour l'animation d'une soirée fort enrichissante.

Diplômes de français

Le mercredi 6 décembre eut lieu la distribution des diplômes de français aux élèves méritants des grades un à huit de l'année 1966-67. M. J. Molicard, directeur général de l'Association des Canadiens Français du Manitoba, prononca le discours de circonstance. Après un bref exposé sur le fait français dans la province, il incita les Franco-manitobains à prendre conscience de leurs responsabilités, et à faire l'expérience de la dynamique de groupe pour susciter de l'action. Qu'allons-nous faire de positif pour le rayonnement de la culture française?

Félicitations aux premiers de classe, à qui l'Association remit des bons d'achat les autorisant à se procurer des livres français chez Lumen. Les lauréats sont J.-M. Molin, C. Oulmet, G. Dumaine, J. Beauchemin, G. Dumont, L. Lacroix, L. Dumaine et L. Trudeau. M. Louis Molin assurca la direction du chant de l'Association. Mme Molin fut la pianiste et M. J.-P. Courcelles, principal, s'acquitta du rôle de maître de cérémonies. Un long métrage de l'O.N.F. termina la soirée.

Malades

Bon courage et retour à la santé à C. D'Aut...il et à Mme A. Lamoureux, récemment hospitalisés et maintenant en convalescence à la maison.

Comité de presse

St-Jean-Baptiste

Journée de recyclage pour le programme de français

Coïncidant avec la parution de la première tranche (en langue anglaise) du rapport "Laurendeau-Dunton" sur le biculturalisme et le bilinguisme, les sismographes du fait français au Manitoba indiquaient une vitalité nouvelle, grâce aux démarches soutenues du Frère Marion, c.s.v., surintendant de la Division de la Rivière-Rouge, et de Sr Léonne Dumesnil, principale de l'école élémentaire de St-Jean-Baptiste.

Le jeudi 7 décembre, quelque cinquante professeurs de "Français" se réunissaient à l'école élémentaire de St-Jean-Baptiste. Ils représentaient les classes des niveaux VII à XII, autant du cours général qu'académique. Venant de cinq divisions scolaires: Cheval-Blanc, La Montagne, Rivière-Rouge, Rivière-Seine et St-Boniface, ces professeurs montrèrent beaucoup d'intérêt, d'abord dans le fait de se déplacer et surtout, dans la participation apportée.

La réunion débuta par une séance plénière. C'était un exposé présenté par le Père Surprenant, S.J., et M. A. Gaborieau. M. Aimé Delaquis accepta volontiers d'agir comme secrétaire. On insista, dès le point de départ, sur la compétence, la créativité des professeurs, pour "vivre" un français moderne, malgré les manuels scolaires inadéquats et les ricochets ou conséquences d'une minorité.

Pour la deuxième partie, les professeurs furent divisés selon les niveaux académiques. Père Surprenant, S.J., M. A. Gaborieau, Sr Ghislaine Lacerte, Sr Berthe et Sr Emilia étaient chefs de groupes. Les expériences et méthodes d'enseignement de chacun se confrontèrent, et la discussion bien amorcée continua pendant le copieux goûter qui suivit.

Lors de la première finale, certaines motions furent rédigées et le secrétaire se chargea de les faire parvenir aux autorités concernées.

Une telle journée, enfin réalisée, devrait se renouveler dans les mois à suivre. Pour une cause commune, afin d'éviter l'esprit de clocher, il est équitable que les professeurs travaillent en commun.

Merci aux organisateurs, aux chefs de groupes et à tous les professeurs qui ont répondu à l'invitation.



Une équipe de vétérinaires du ministère de l'Agriculture est arrivée en Grande-Bretagne le 29 novembre dernier pour porter secours aux dirigeants du service d'hygiène vétérinaire britannique actuellement aux prises avec une grave épidémie de fièvre aphteuse. Avant leur départ, les vétérinaires se sont rendus à Ottawa où ils ont été mis au courant de la situation par le Dr Ken F. Wells, directeur vétérinaire général, ainsi que par le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene. Voici une photo du groupe: dans la deuxième rangée, de gauche à droite, les docteurs Don Gray, de Hull, Qué., I. Ross Reid, de Calgary, Alta, Irvine Goossen, d'Emerson, Man., Robert G. Stinson, de Yorkton, Sask., W. F. L. Hill, de Carman, Man., V. Ivan Reed, de Charlottetown, I.-P.-E., D. J. Hawkins, d'Arnprior, Ont., et le Dr K. F. Wells, d'Ottawa; en première rangée, même ordre, les docteurs G. Jolicoeur, de Montréal, Qué., V. A. Ellis, de Vancouver, C.-B., J. R. Singleton, de Winnipeg, Man., M. J. J. Greene, les docteurs J. A. McKenzie, de Brockville, Ont., et W. H. J. Davis, de St. Thomas, Ont.

La Broquerie

Voyage outre-mer gratis

Durant l'année centenaire, divers concours ont été organisés, donnant droit au gagnant — l'heureux mortel — de faire un voyage gratis dans l'un ou l'autre pays outre-mer.

Or le dimanche soir 3 décembre dernier, toute la paroisse était invitée à faire, en l'espace de quelques heures, une magnifique tournée à travers plusieurs pays de l'Europe, l'Afrique, et même en Palestine.

On se souvient que tel était l'itinéraire d'un voyage que firent, entre le 18 avril et le 9 juin de cette année, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et sa gracieuse épouse.

On s'instruit en voyageant, affirme-t-on. Ceux qui ont pu admirer les magnifiques diapositives que les visiteurs ont rapportées de leur randonnée ont sûrement reçu quelques bonnes leçons de géographie et d'histoire; disons même de la petite histoire paroissiale, puisque les spectateurs purent voir sur l'écran des vues pittoresques de la place natale des ancêtres de la famille Vielfaure, plus tard émigrée au Manitoba.

Les détails de ce voyage ont déjà été rapportés dans la chronique de La Broquerie. Il ne reste donc qu'à remercier sincèrement M. et Mme Vielfaure d'avoir bien voulu faire bénéficier leurs co-paroissiens de leurs propres expériences. Les vues qu'ils ont présentées, accompagnées d'explications et de mots d'esprit, contribuèrent à rendre cette soirée aussi intéressante qu'instructive. Le tout se termina par un délicieux goûter.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Sévérin Côté et Edouard Henrie ainsi qu'à MM. Joseph Fournier et Wilbrod Verrier, tous hospitalisés à Ste-Anne.

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Turenne sont de retour d'un voyage-éclair aux Etats-Unis. Ils se rendaient d'abord à Chicago saluer leurs oncle et tante, M. et Mme Roland Larivière. Puis ils sont allés voir M. Cameron Funk à son ranch à Wichita, Kansas. Ils profitèrent de leur randonnée pour visiter plusieurs porcheries, entre autres, celle de l'Université de Brookings, D.S. Ils revinrent enchantés de leurs courtes vacances bien méritées.

Commentaires

Voici quelques commentaires de personnes qui ont assisté à la Boite à chansons "Terre des Femmes", à St-Adolphe:

"C'était une belle Terre des Femmes, il y avait de très belles artistes."

"C'était bien et même merveilleux; dommage que ça été un peu long, spécialement pour ceux qui n'avaient pas de coussins."

"C'est une bonne réussite mais l'auditoire était beaucoup trop bruyant."

"Il y aurait dû avoir plus de chansons rythmées afin que la foule y participe plus."

"Les décorations et le thème étaient formidables."

"Il y a eu une très bonne organisation, aucune difficulté et tout s'enchainait bien."

"Les 'go-go-girls' étaient épatantes! Elles dansaient comme de vraies demoiselles. Félicitations à ces deux jeunes filles!"

"L'orchestre 'Les Riots' (de La Broquerie) mérite certainement des félicitations. La musique n'était pas trop forte. Ils ont admirablement bien joué."

Merci et félicitations à tous ceux et celles qui ont participé activement à la réussite de cette Boite à chansons. Un gros bravo spécialement aux chanteurs et à l'orchestre. Ils ont fait un immense travail, grâce à leur bonne volonté et à leur coopération. En dernier lieu nous voulons remercier tous les parents et les chauffeurs d'autobus qui ont aidé, car c'est grâce à leur coopération que nous avons si bien réussi. Merci.

Comité des J.F.M. de La Broquerie.

St-Norbert

Marcheton

Comme un de leurs derniers projets centenaires, les élèves de l'Institut collégial de St-Norbert ont organisé un marcheton de 12 milles qui eut lieu le 16 décembre. Il s'agissait de trouver des personnes qui paieraient un certain montant d'argent pour chaque mille accompli. Un total d'environ $3,500.00 fut recueilli. C'est bien plus qu'on avait anticipé. Tout l'argent sera donné au R. P. Carrière, O.M.I., qui est en charge du Centre St-Jean-Bosco pour Indiens et Métis et sera utilisé pour les enfants des bas quartiers de Winnipeg. Nous pensions que la vraie joie de Noël est de donner et non de recevoir.

Les marcheurs qui arrivèrent les premiers furent: 1) Gérard Labelle et Andrew Toews, 2) Hans Lodewyks, 3) Raymond Cormier, 4) Gérard Girardin, 5) Paul Lapointe, 6) Denis Robert, instituteur, 7) Pat McKernan, 8) Roger Grégoire, 9) Henry Lodewyks, 10) Gilles Guénette, 11) Alphonse Dupuis, 12) Claude Grégoire, 13) Léonard Ferré, 14) Guy Roy, instituteur, et 15) Grégoire Lavallée. Les deux premières filles furent Suzanne Robert (27e) et Wendy Brisco (28e). 185 des 188 marcheurs ont terminé la marche. Soeur Marie Richard et Soeur Charles étaient les dernières à arriver au but. Même M. René Deleurme, principal de l'école secondaire, a terminé le parcours.

On profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont aidé d'une manière ou d'une autre au marcheton, spécialement Roger Grégoire et les étudiants de 11e année.

Comité de presse

• • •

Assemblée de la L.F.C.

Après la messe de 7 h. 30 p.m., le mercredi 13 décembre, un petit groupe de dames assistaient à la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques.

Après la prière, la présidente souhaita la bienvenue aux dames. La secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, ainsi que celle d'une lettre. La trésorière, remplacée par Mme P. Bourgeois, fit connaitre les recettes du bingo. Mme Louis Kenny, présidente du comité de vente du livre centenaire "The Best Yet", fit connaitre les recettes de ce projet. Cinq motions furent proposées et adoptées: 1) un don de $1,000 pour la salle Ritchot, 2) un don pour les Jeannettes, 3) un don pour personne dans le besoin, 4) cadeaux pour une infirme et une malade et 5) petite offrande pour les missions du Brésil.

Mme A. Roy, du comité spirituel, distribua à chaque dame un feuillet indiquant les intentions missionnaire et générale du mois de décembre. Au nom des membres, Mme B. Dufort présenta le cadeau de Noël à M. l'aumônier.

Pour la deuxième partie du programme, les dames de la Ligue se joignirent aux membres de la Ligue anglaise pour la préparation des paniers de provisions de Noël qui seront distribués aux familles moins fortunées de la paroisse.

L'assemblée se termina par un délicieux goûter (gâteau de Noël, gracieuseté de Mme A. Roy) préparé par Mme la présidente et quelques dames.

Aide aux lépreux

Désirez-vous venir en aide aux protégés du missionnaire P.-E. Léger? Saviez-vous, mesdames, que vos vieux bas de nylon pourraient servir aux lépreux pour tenir les bandages en place et à la fois les empêcher de se souiller? Si vous désirez en donner, veuillez contacter Mme H. Bosc, téléphone: 269-3799. Elle s'occupera de les faire parvenir au comité missionnaire de la paroisse.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions, postez à: (Mlle) R. A. KORNE, a/s Canadian Register, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg 1, Man.

St-Adolphe

"Terre des Femmes"

Le vendredi soir 8 décembre! Les portes s'ouvrent et la foule se presse dans le gymnase de l'école secondaire de St-Adolphe. Les lumières s'éteignent, le réflecteur fait darder la lumière sur nos deux maîtres de cérémonies, Suzanne Jeanson et Louis Dubé. On commence!!!

En premier lieu, Jeannine Aubin de St-Adolphe nous chante "Je me sens bien."

Le deuxième numéro est présenté par les soeurs jumelles, Laurette et Lorraine Laurin. Leur chanson: "Tous les garçons et les filles". Le troisième numéro, de St-Anne également, fut rendu par Isabelle Fiola qui nous chante "Dans le temps".

Les jeunes se joignent au duo de St-Norbert: Roger Tellier et Gilles Paquin, pour les refrains de la chanson "Quand il est mort le poète".

Une jolie demoiselle de Lorette, Mona Gauthier, nous charme avec son chant, "Ce monde".

Ensuite se sont les trois demoiselles, Denise Querel, Lucienne et Paulette Girardy, de La Broquerie, qui nous ravissent par leur très beau chant, "Ma casquette". Encore de La Broquerie, Diane Leclerc nous chante "Sans toi ma mie".

Un autre chanteur favori, Louis Dubé, exécute pour nous "Mais je vous dis" et "C'est un secret". Un exemple parfait que les talents ne manquent pas chez les jeunes Franco-manitobains.

Plusieurs reconnaissent Mlle I. Oliviere qui entonne de sa belle voix deux chansons modernes. Elle est accompagnée par M. Guy Bouiliane.

Après un bref intermède, les jeunes reprennent leurs places pour jouir de la chanson très populaire, "La poupée qui fait non", exécutée par Albert St-Mars, de Lorette.

Une fille bien charmante, Suzanne Pelland, de St-Norbert, nous émerveille par sa chanson: "L'enfant d'argile", qu'elle a traduite elle-même. Félicitations Suzanne!

La foule accueille le groupe: Tétreault et Gerardy avec des acclamations pour leur chant, "Les bras d'acier".

C'est alors qu'on nous apprend que la femme d'aujourd'hui, la femme moderne vient d'arriver à St-Adolphe. Mais qui donc est cette femme? Voyons donc! c'est Bibi! La foule l'accueille par des rires et des applaudissements chaleureux. Bibi, qui vient directement de Hollywood, nous présente une nouvelle danse a gogo, accompagnée par l'orchestre de La Broquerie, "Les Riots". Après quelques questions, elle nous quitte pour retourner à Hollywood ou elle tourne un film. Félicitations et remerciements à Albert Leclaire pour sa présentation.

Suzanne Jeanson, notre deuxième Petula Clark d'aujourd'hui, nous charme avec son chant "J'aurais voulu".

De St-Adolphe, Lina LeGal présente deux numéros: "Dis moi maintenant" et "La maison ou j'ai grandi". Aussi, Paulette Jubinville est bien applaudie par sa tendre mélodie, "La chanson de Lara".

Pour terminer la soirée, Mlle Jeanson nous chante "Viens avec moi", heureux avant-goût pour une prochaine "Boîte à chansons".

Il va sans dire que cette Boîte à chansons a été un véritable succès et nous le devons à tous, sans exception, y compris l'auditoire qui contribua par son appréciation. Malgré les transpirations et les heures d'inquiétude, la récompense dépasse tous les petits maux. Elle se trouve dans la foule sympathique qui vient nous encourager. On la rencontre dans les bonnes paroles des adultes, dans l'enthousiasme et le sourire satisfait des jeunes. Tout ceci nous pousse malgré nous à vouloir continuer à chanter.

Sincères remerciements à tous les jeunes et adultes qui se sont dévoués pour faire de cette soirée un succès. Félicitations!

Arbre de Noël

Le dimanche 17 décembre, presque tous les enfants de 12 ans et moins se rendaient, accompagnés de leurs parents, à l'auditorium de l'école secondaire pour une fête de Noël organisée par les Chevaliers de Colomb de la localité.

Le Père Noël était là avec son gros sac plein de présents pour les enfants. Il se plaça près du bel arbre de Noël magnifiquement décoré et commença la distribution des cadeaux. Ensuite, on fit tourner un film pour enfants, pendant lequel ces derniers purent déguster de la crème glacée et des bonbons.

Tous sont retournés chez eux (enfants et parents) joyeux de la fête; les enfants, parce qu'ils avaient reçu des présents du Père Noël; les parents de voir leurs enfants si gais et peut-être aussi parce que cette fête leur rappelait leur enfance.

Hockey

Le C.S.B. I, équipe supérieure de hockey du Collège de St-Boniface, doit être une équipe de jeunes assez courageux pour affronter l'équipe de hockey de St-Adolphe. En effet, le mercredi 13 décembre, après avoir entendu les supplications des collégiens qui voulaient jouer une partie contre St-Adolphe une deuxième fois, les gars de St-Adolphe acceptèrent de rencontrer l'équipe du collège pour une partie qui allait se dénouer d'une façon excitante.

L'équipe du collège comptait le premier but au cours de la première période de joute. Ce but qui, au dire de quelques joueurs et spectateurs, n'avait pas été compté d'une façon honnête, allait commencer une deuxième période plutôt brutale. Malgré les coups durs que les étoiles de St-Adolphe recevaient, Jean LeGal comptait enfin un but réussi avec sagesse. L'équipe du collège comptait un deuxième but pour mettre le compte de 2 à 1 pour le collège.

Le calme réapparut de nouveau pour la dernière période de la partie. Joseph Brodeur réussit à mettre la rondelle dans le filet du collège. Le compte était maintenant de 2 à 2.

Alors qu'il ne restait que trente secondes de joute, un collégien lançait la rondelle qui alla frapper la barre de fer du filet de St-Adolphe. C'est là que s'est déclenché le drame. Est-ce que c'était un but, oui ou non? Les arbitres entrèrent aussitôt en conférence pour décider qu'il n'y avait pas eu de but.

Il faut croire que les collégiens voulaient vraiment gagner cette partie d'une manière ou d'une autre et durent chuchoter quelques mots aux annonceurs de CKSB qui déclarèrent publiquement que le collège avait remporté une victoire au compte de 3 à 2. Quelle injustice! Quelle infamie! Détrompez-vous, chers lecteurs, car, en toute sincérité, je déclare ouvertement que la partie s'est terminée au compte de 2 à 2.

"Rencontre au 100 nons"

Le premier à nous souhaiter la bienvenue au "100 nons" vendredi soir dernier en cette dernière Boîte à chansons de l'année fut Louis Dubé. "Aline" fut l'expression première de sa voix mélodieuse, chanson qu'on a entendu interpréter par Paul Dégagné. Avec Dubé, nous sommes habitués à Jean-Pierre Ferland, mais cette fois nous avons rencontré Aznavour, Barrière, Vigneault et Claude Léveillée. Cette chanson fut suivie par "Aime-moi" d'Aznavour. Un salut ponctué termina cette chanson. Le sentiment de gaieté, l'ayant enveloppé, il sent le besoin de s'exprimer par "Je vous dis que je suis gai" de Barrière. Sa mimique projette cette joie. Tout de suite, il se lance dans le poétique, dans le pittoresque, avec le seul grand poète compositeur chansonnier, Gilles Vigneault: "Pendant que la nature vit, que les oiseaux vivent" — "Pendant que" de Vigneault. C'est un éblouissement général de l'auditoire, et chacun s'installe confortablement pour l'entendre ... Pauline Julien débuta son spectacle à la Comédie-Canadienne avec "Toi le printemps". Louis Dubé choisit cette mélodie comme sixième chanson. Encore du Alain Barrière, "Ma vie". On veut un "encore" de Louis Dubé. Il prévoyait cet "encore", car il demeure sur l'estrade impassible et se lance dans "Mon pays" de Claude Léveillée. On te quitte, mais tu reviendras en 1968, Louis!

Comme débutant cette semaine, le "100 nons" eut la chance d'avoir un groupe de "Raiders à go-go", les "Electras", avec chapeaux tricornes, chemises dentelées. L'orchestre enterra aussitôt le soliste avec un vacarme étourdissant de la batterie. "La fameuse poupée qui fait non" nous visite de nouveau. Ah! "La génération d'aujourd'hui" met le beurre sur la tranche de pain; les adultes s'accroupisent sur leurs tabourets; l'orchestre est en jeu; c'est l'enfer au "100 nons". Tous profitent de l'intermède pour retourner au calme et au silence, ou encore dans le restaurant du Centre Culturel, "Le Chantier". Bravo les gars! Disons que la prochaine fois vous réaliserez que vous êtes dans une ancienne classe de l'Académie St-Joseph, et non à l'Olympia à Paris.

Ayant pris place, on acclame deux autres débutantes de St-Claude: Evelyne Philippe et Jacqueline Martin. La première débutante explique ses chansons avec interrogations: "Il n'était pas superstitieux". Elle nous demande si la superstition nous ronge: "Je vous ai averti à vous de juger". Cette chanson céda la place à "Il y a toujours un peu de vrai". Les applaudissements encore vivants, la prochaine débutante s'aventure au micro avec deux chansons bien interprétées, sans explication, dont l'une "Quelqu'un a aimé". Avec cette chanson s'éteint le dévouement bien apprécié de St-Claude au "100 nons". Bonne chance, et continuez! Ce n'est certainement pas le dévouement et le dynamisme qui manquent à St-Claude. C'est merveilleux!

Enfin, comme dessert savoureux, on nous présente Mlle Suzanne Jeanson. Dès sa première chanson, on devine son idéal dans le monde de la chanson professionnelle: "Petula Clark", et débuta par une de ses chansons qui s'est inscrite au palmarès: "Viens avec moi". Sa troisième chanson transport l'auditoire dans un style western: "Toi qui me fais pleurer". Elle entraîne, comme tous les autres artistes qui l'ont précédée au "100 nons", au claquement des mains. Tous l'appuient, car tous applaudissent: "N'ai pas le temps". "Quand on a un petit chagrin sur le coeur", nous dit Suzanne avec "Oublie, oublie, tout". Elle change complètement d'à-propos avec la suivante, car tous les "patriotes" au "100 nons" ressentent le sentiment ultime qui brille dans cette chanson "Feuille de gui". Noël n'était qu'à dix jours, et Suzanne nous rappelle ce temps des fêtes avec "Le petit train des neiges". Philippe, à la batterie au "100 nons", choisit les cloches appropriées. Les frissons passent pour deux raisons: la voix de rossignol de Suzanne dans cette mélodie, et le trente sous zéro, ressenti par l'atmosphère créée dans cette chanson. "Donne-moi des fleurs" de Pet Clark est la prochaine et dernière chanson. Pour répondre à son encore, elle chante "Il a" et nous dit: "Je ne dirai pas non" pour répondre à l'atmosphère chaude de l'auditoire. Comme deuxième encore: une chanson interprétée complètement en italien et qui veut dire en français: "Laisse-moi donc tranquille". Sa robe noire est vite invisible dans l'obscurité de la salle, et elle remercie l'orchestre du "100 nons" de l'avoir accompagnée, puis elle disparaît et laisse les traces fraîches pour le prochain artiste qui s'annoncera en 1968. Qui sera-t-il? **La Liberté et le Patriote** du 4 janvier donnera plus de détails.

Avis

Il n'y aura pas de Boîtes à chansons au "100 nons" d'ici au 5 janvier, au moins!

Réal Lévêque,
co-publicitaire.

Si haut que l'on regarde au firmament des grands noms, le malheur s'attache à eux comme un satellite prédestinée.

Lacordaire

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

A la veille du grand jour de Noël, je désire souhaiter à mes frères de Provencher, ainsi qu'à leurs familles, un beau et saint jour de Noël. Tout se commercialise aujourd'hui et l'on en vient souvent à ne pas reconnaître les origines de certaines fêtes. N'oublions jamais que la joie engendrée par la Noël résulte de la pensée, du souvenir, que le Messie Rédempteur promis à nos ancêtres est toujours parmi nous. Réjouissons-nous dans le Seigneur et soyons humbles, tels ces bergers auxquels Il préféra se montrer d'abord.

Jour de l'An

Bonne et Heureuse Année et le paradis à la fin de vos jours! C'est le voeu immémmorial de nos ancêtres; voeu très simple, mais qui renferme l'essentiel de votre existence.

Le passé ... l'avenir

Sommes-nous satisfaits du passé en tant que Colombiens et que nous réserve l'avenir? Les caractères ambitieux ne peuvent jamais être satisfaits du passé et pour l'avenir, rêvent toujours aux sommets inaccessibles. Les léthargiques se contenteront du fait que nous existons encore. Où il y a encore un tant soit peu de vie, il y a espoir pour l'avenir, n'est-ce pas?

Entre ces deux extrêmes il faut choisir un juste milieu. Un examen du passé révèle des lacunes, de l'apathie, des manques de dévouement qui résultent forcément en échecs, en petits fiascos à l'occasion. Et ma foi qui n'en a pas eu, sauf ceux qui n'ont jamais essayé de prendre la direction d'un Conseil ou de toute autre entreprise.

Alors, bon succès et courage pour 1968,

Bistouri.

Le Projet Centenaire de La Broquerie . . .

(Suite de la première page)

l'abbé Félicien Juneau, curé, Leonard Barkman, député de Carillon, et l'hon. juge Alfred Monnin qui, au dire du maître de cérémonies, "nous a fortement aidés à faire parvenir nos demandes aux bons endroits et avec succès".

Orateur principal, le juge Monnin dit d'abord qu'il se souvient d'avoir été employé par MM. Henri Gagnon et Arsène Normandeau en 1944, alors qu'il était venu à La Broquerie pour gagner ses premiers sous: "Cette expérience a contribué à faire sortir un homme du jeune gars que j'étais alors." Gardant bon souvenir de cette paroisse, dit-il, je tenais à venir ce soir vous féliciter pour la réalisation de votre beau Projet, au nom même de la Corporation Manitobaine du Centenaire.

Nous, Canadiens, continua-t-il, nous sommes fortunés. Peu de pays ont un passé aussi riche, un présent aussi captivant, un avenir aussi fructueux. L'orateur loua donc ce que les pionniers ont accompli. A nous de continuer ce qu'ils ont commencé. A nous de témoigner le caractère d'une nation qui ne veut pas abandonner sa langue, qui veut affirmer son caractère français partout au pays. Pour cela il ne faut pas craindre de s'affirmer, dit-il. Et donc employer notre langue en toutes occasions, tout prendre ce que la loi permet, afin d'obtenir encore davantage à l'avenir.

Par un exemple concret l'orateur précisa qu'il espère, lorsqu'il reviendra à La Broquerie, y trouver des affiches bilingues pour indiquer les endroits où tous doivent aller . . .

M. Monnin présenta enfin des souvenirs au nom de la Corporation Manitobaine du Centenaire à MM. Georges Boily, préfet, et Gérard Tétreault, président du Comité du Projet Centenaire.

Le maître de cérémonies mit fin à la période des discours en remerciant le juge Monnin et en félicitant une dernière fois tous ceux qui ont contribué au Projet de façon spéciale et en invitant la nombreuse assistance à bien s'amuser durant la soirée sociale qui suivit.

A noter que le Projet Centenaire est dû en grande partie à la générosité des paroissiens qui fournirent argent, travail, matériel, etc., et ainsi réduit de beaucoup le coût total qui, sans cela, aurait certainement dépassé les $75,000. Le site appartenant au Centre Récréatif fut offert gratuitement pour la nouvelle construction, et il a une superficie d'environ cinq acres et demie. On a installé sous un même toit l'arène et la salle paroissiale.

L'Arène aux dimensions extérieures de 104' par 224' offre une superficie intérieure de 180' par 104' pour glace et sièges pour au-delà de 750 personnes. La salle paroissiale avec restaurant, toilettes, chambre de fournaise, vestiaire, occupe un premier étage de 44' par 104'. Un 2e étage se divise en deux chambres pour les joueurs, salle avec fenêtres donnant sur la patinoire, autres chambres ou bureaux qui pourront être loués pour autres fins, par exemple musée, salle de réunions, etc.

Coral
3 ans
fille de
M. et Mme
Olivier Bernardin,
Parc Windsor,
St-Boniface

est proclamée
"l'enfant le plus
photogénique du
mois de novembre"

50.00 dollars 50.00

Ste-Agathe

Généreuse chorale

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques ont mis sur pied une chorale d'hommes et de femmes, semblable à celle de l'an dernier, pour aller semer de la joie de Noël. Le mardi soir 12 décembre, le groupe commençait par l'hôpital Taché où il fut reçu à bras ouverts. Entre autres, Mlle Irène Aubry était heureuse de recevoir des délégués de sa paroisse. Le jeudi 14 décembre, était le tour du sanatorium. Une autre réception chaleureuse du personnel, des malades et des infirmes petits et grands. Il serait difficile de dire lesquels étaient les plus heureux: les hôtes ou le groupe de visiteurs.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche soir 10 décembre avait lieu, à la salle paroissiale, la première partie de cartes de la saison organisée par les familles suivantes: Pierre Aubin, Joseph, Thomas, Aimé, Alphonse, Théodore, Paul, Georges, Edouard, Oliva, Paul-Richard et Alfred Boulet, Edmond Beaupré, Armand Beauchemin, Philippe Bisson, Norbert Carney, Mmes Joseph et Edouard Côté, Clara Fifi, Joseph Gagnon, Thomas Heaphy, Charles McKay, A. Lavoie, Dollard Mailhot, Lucien Nault, Arthur Paradis, Richard Rondeau, Joseph Henri et Benoît Souyri.

Les joueurs de whist et les fervents du cribbage entourèrent 17 tables: les vainqueurs au whist furent Mmes Paul Boulet et Stéphane Maurice, MM. Damien Rondeau et Patrick Carney; au cribbage, M. Arthur Paradis; consolation, M. Henri Beaupré. M. et Mme Morand, visiteurs au presbytère, prirent aussi une part active à ce jeu, mais cependant sans décrocher de lauriers.

Au bingo, les heureux gagnants furent Mmes Arthur Paradis, Frank Spurrill, Olivier Côté et Aimé Boulet, MM. Georges Besant, Denis et P. Rondeau, John Spurrill et Stéphane Maurice. Pour la carte toute remplie, Mlle Doroshuk, de Margaret, reçut le $5.00. Une cafetière électrique de contenance de 30 tasses fut gagnée par Mme Marie Ellis, à la loterie, et aux dés, un gâteau de fantaisie et une belle dinde dodue échurent à M. Richard Rondeau après une chaude contestation. Mmes Georges Cuveliers et Aimé Boulet, les deux soeurs, par un heureux hasard, gagnèrent chacune une grosse bouteille d'eau de toilette.

Les animateurs pendant le cours de la veillée furent MM. René Côté, Paul, Joseph et Georges Boulet, A. Lavoie, Richard Rondeau et Benoît Souyri. Les principales organisatrices de cette partie de cartes furent Mmes Paul et Joseph Boulet, qui méritent certainement des félicitations pour leur fructueux travail.

Un copieux goûter fut fort apprécié par la joyeuse assistance à qui nous devons un cordial merci pour avoir participé à un épatant résultat pécuniaire. M. et Mme Denis Rondeau étaient venus de Rivers pour nous aider de leurs deniers et de leur aimable présence.

Çà et là

Les parents de M. le Curé, après quelques jours passés au presbytère et en compagnie de leur petite-fille, Cathy, ont continué leur voyage jusqu'à Saskatoon, Sask., avant de retourner vers l'Est. Ceux qui ont eu la chance de faire leur connaissance ont pu apprécier leur amabilité et espèrent qu'ils conserveront un petit goût de "revenez-y"!

Les fidèles à l'église pour les différents offices et cérémonies religieux ont fini de faire "jeûner" leurs genoux et jouiront certainement des nouveaux agenouilloirs bien rembourrés. Le travail fut exécuté à Brandon par un ancien paroissien, M. Fitzpatrick, fils de Jack, sous les instances de M. le Curé.

Mme Gérard Boulet est à organiser des groupes de personnes qui s'occuperont du ménage de l'église chaque semaine.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques s'occupent présentement de la vente de boîtes de chocolats dont le profit ira à l'organisation du congrès national qui se tiendra en août 1968. Il fut aussi décidé que chaque membre de la Ligue écrive à la Chambre de Commerce pour présenter son objection à la loi de légalisation de l'avortement au Canada. Une longue liste de noms de paroissiens opposés à cette loi morbide a déjà été envoyée à qui de droit.

M. et Mme Guy Paradis sont à faire moderniser tout l'intérieur de leur maison qui appartenait autrefois à la famille A. Lavoie. MM. Joseph, Théo et Nap. Boulet en sont les ouvriers expérimentés.

Somerset

Filles d'Isabelle

C'est le mardi 12 décembre qu'eut lieu, à la salle paroissiale, la soirée de Noël des Filles d'Isabelle. La fête débuta vers 8 h. A l'entrée de la salle, chacune de nos soeurs était reçue par M. Centenaire, personnage vouté, à chevelure et barbe blanches, dont l'existence touche à son terme. Après les cérémonies qui furent plus courtes que d'habitude, Sr Victorine Cousin offrit à Sr Anita Poiron, ex-régente, une belle épingle-souvenir en reconnaissance du zèle déployé durant son terme d'office.

Quelques rondes de bingo furent ensuite jouées. Le gros lot ($5.00) fut gagné par Sr Fleurette Labossière. Puis l'assistance, composée de 55 membres, entonna plusieurs beaux chants de Noël, accompagnée au piano par Sr Marthe Girouard.

Les rideaux s'ouvrirent, et Sr Cousin, régente, présente la maîtresse de cérémonies, Twiggy, modèle d'Angleterre, qui porte mini-jupe verte et longs bas rouges, personnifiée par Lorraine Girouard. M. Centenaire (Cécile Raines) accompagné de Mlle Deuxième Centenaire (Hilda Labossière), gracieuse fillette, fit le tour de la salle au son de la musique "Canada Song".

Il y eut plusieurs numéros, et celui qui remporta le plus de succès fut "A la seconde". Le panel se composait de Sr Carmelle Labossière (Gilles Pellerin), Sr Anita Poiron (Miss Gogo), Sr Antoinette Lemoing (Lina Horn). Le premier à subir le supplice de la question fut nul autre que notre curé, M. l'abbé Roland Bélanger. Il sut s'en tirer et remporta non pas un dollar à la seconde mais une "peanut" à la seconde. D'autres suivirent mais plusieurs ne purent, malgré leurs efforts, s'empêcher de laisser passer un malencontreux petit oui ou non. Sr Norma Masserey agissait comme modératrice.

Trois rois mages (Sr Norma Masserey, Ann Lindsay et Emilia Laurin) portant barbe et costumes de l'époque, firent leur entrée solennelle et vinrent se prosterner devant la Crèche qui brillait sous les feux d'un projecteur. Chacun d'eux avait un cadeau qui fut présenté à M. le Curé, à la régente provinciale et à notre régente locale. Chacune des Filles d'Isabelle reçut un cadeau joliment emballé. C'était plaisir à voir. Les rires fusaient de partout, l'entrain et la franche gaieté regnèrent tout au cours de la soirée.

Vers minuit, un délicieux souper à la dinde fut servi par nos soeurs du comité social, sous l'habile direction de leur présidente, Sr Irène Lussier. Une belle boîte de chocolats circula ensuite autour des tables, gracieuseté de la régente provinciale, Sr Aldéa Weicker.

Nous tenons à remercier notre aumônier, M. l'abbé Bélanger, qui rehaussa la fête de sa présence, s'intéressa aux activités de notre Cercle et qui, avec son entrain, ses réparties et ses chants, contribua beaucoup au succès de notre soirée.

A toutes les soeurs du Cercle: "Que la paix et la joie de Noël soient votre partage pour la nouvelle année".

La Rédactrice

Institut collégial St-Claude

Débutantes

A tous les ans, on entend parler de bal de débutantes un peu partout; mais dans le cas d'Evelyne Martel et de Jacqueline Philippe, il s'agissait d'une tout autre chose. Ces deux talents découverts à la dernière Boîte à chansons de St-Claude faisaient leur première apparition au 100 Nons à St-Boniface, endroit dont la renommée prend de plus en plus d'expansion dans tous les Centres canadiens-français de la province.

Accompagnées par les Elektras de St-Claude, Evelyne et Jacqueline ont bien représenté leur village, et je laisse à d'autres le soin de faire les commentaires appropriés.

Nous avons beaucoup joui, lors de la même soirée, des interprétations de Louis Dubé et de Suzanne Jeanson, accompagnés par l'orchestre du 100 Nons.

D'autres artistes de St-Claude suivront leur trace sous peu.

M. Louis Lemoing

Invité à rencontrer les élèves de 10e année du cours général, M. Louis Lemoing, agent d'assurances bien connu, est venu les entretenir au cours de la semaine dernière des choses à savoir dans ce domaine.

Nous remercions M. Lemoing d'avoir bien voulu accepter l'invitation et d'avoir fait profiter nos élèves de ses connaissances et de ses capacités.

Les élèves de 10e année sont maintenant assurés d'une chose: le cours "General Business" est important pour eux et ce qu'ils y apprennent est pratique.

Le temps mis aux études est aussi une assurance de succès à brève échéance.

Décorations de Noël

Comme la majorité des foyers, l'école a mis sa toilette des fêtes. Malgré sa sobriété, elle ajoute un certain cachet de joie et de gaieté qui veut refléter le climat qu'on tente de cultiver dans chacun des étudiants. Le travail s'accomplit tellement mieux dans cette atmosphère.

Réunion des professeurs

Une rencontre de tous les professeurs, commissaires et concierges des écoles de la division de la Montagne avait lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le 15 décembre. A deux exceptions près, ceux de St-Claude s'y sont rendus et ont eu le plaisir d'entendre un conférencier aux idées claires et pratiques, le R. F. Fernand Marion, C.S.V., surintendant des écoles de la division de la Rivière-Rouge.

Un bon souper attendait tout le monde, et la partie récréative, sous la direction de M. Guy Boulianne, a dû en dérider plusieurs.

Les examens

La session des examens de Noël, espacés cette année pour éviter une trop grande tension nerveuse, vient de prendre fin. On jouira certainement plus du repos mérité de cette période de vacances après avoir bien travaillé pendant quatre mois.

Mosaïque

Trois numéros en autant de mois, c'est plus que nous n'osions espérer au début. Quoiqu'avec un peu plus de perspicacité il nous aurait été facile de voir dans la détermination du personnel du journal un gage de persévérance.

Il est à peine croyable qu'on y mette autant d'enthousiasme et de zèle, libérant ainsi l'adulte-conseiller de son plus grand souci. Quand il ne reste qu'à revoir les textes avant l'impression et à donner l'imprimatur, il fait plaisir de faire rejaillir sur l'équipe de jeunes qui s'en occupe les félicitations que nous recevons.

Voeux aux élèves et aux parents:

La direction et le personnel de l'Institut Collégial St-Claude est heureuse d'offrir à tous ses élèves, ainsi qu'à leurs parents, des voeux très sincères de bonheur et de prospérité à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Par la même occasion, nous désirons remercier le journal **La Liberté et le Patriote** de nous accorder cet espace toutes les semaines pour rendre compte des activités nombreuses de nos étudiants.

L'année du centenaire se termine, une nouvelle année va commencer que nous voudrions remplie de toutes sortes de bonnes choses pour nos nombreux amis. Si tous ceux qui lisent ces lignes pouvaient jouir d'un bonheur sans mélange et d'une paix à toute épreuve, notre voeu le plus cher à l'aurore de 1968 serait réalisé.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

La Broquerie

Baptêmes

Le 17 décembre: Suzanne-Hermance-Marie, fille d'Antoine Audette et d'Eva Laurencelle, née le 12 décembre. Parrain et marraine, Fabien et Hermance Laurencelle, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 décembre: Suzanne-Eveline-Marie, fille de Fernand Balcaen et de Georgette Rocan, née le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Rocan, de Ste-Agathe, oncle et tante de l'enfant.

Ile-des-Chênes

Remerciements

N'ayant pas encore le complet usage de ma main gauche, et la tâche de remercier par écrit étant trop grande, je charge notre bon journal **La Liberté et le Patriote** de transmettre mon message suivant: "Lors de mon séjour de deux mois et demi à l'hôpital général St-Boniface, j'ai reçu, de parents et amis, de nombreuses visites, cartes de prompt rétablissement, ainsi que des cadeaux, bouquets spirituels et de bons mots d'encouragement. Je remercie donc sincèrement toutes ces personnes qui m'ont aidée à endurer mes souffrances, sans oublier M. l'abbé M. Dacquay, curé, ainsi que mes deux anges consolateurs, les Rév. Srs Simone Trudeau et Marie-Claire, de Lorette. Encore une fois, merci à tous.

Une patiente du 5e étage

Fannystelle

Shower

Les parents et amies de Mlle Lucille Arnal lui témoignèrent, à trois reprises, leur joie et leurs bons souhaits à l'occasion de son prochain mariage à M. Roger Boulanger, également de Fannystelle, en organisant des showers en son honneur.

Tout d'abord à la soirée chez Mme Roland Boulanger, du Parc Windsor, on lui offrit une superbe variété de lingerie; ensuite les demoiselles d'honneur la fêtèrent chez Mlle Paulette Douville, de St-Boniface, et lui présentèrent plusieurs articles de lingerie personnelle. Enfin, à Fannystelle, le vendredi 24 novembre, Mmes Doreen Arnal et Fernande Lofto organisèrent un magnifique shower où les dames de la paroisse lui offrirent divers articles ménagers.

Bienvenue

Bienvenue à Mme André Pantel (née Patricia Piché), de retour parmi les siens après un séjour d'un an et demi à Saskatoon où son époux était un employé de la Banque de Montréal. Mme Pantel passera quelque temps chez ses parents, M. et Mme Roger Piché, puis résidera à St-Claude où M. Pantel vient d'être nommé gérant de la banque.

Belleview

Décès de M. M.-A. Gilliard

Les parents et amis de Belleview apprenaient avec regret le décès subit de M. Maxime-Adolphe Gilliard, survenu le 10 décembre à sa résidence, à la suite d'une crise cardiaque.

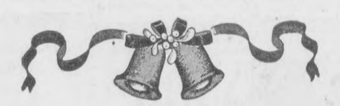
La messe de Requiem fut chantée en l'église de Virden par M. l'abbé L. Paulhus, de Grande-Clairière, assisté de M. l'abbé J. Schreiber, et au milieu d'une foule de parents et d'amis. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Virden. Le salon funéraire Carscadens était en charge des arrangements.

Les porteurs honoraires étaient MM. Cyrille Deremiens, Gordon Howat, Gus Hardy, Ken Hughes, Ernest Campion, John Nadeau, Henry Davis et Marcel Barré; les porteurs actifs, MM. Leslie Chrisp, Marc Bertholet, Albert Kernel, Wilfrid Barré, Clair Claus et Maurice Gonty.

M. Gilliard naquit à Belleview en 1910 et, à l'âge de 4 ans, déménageait à Wawota avec ses parents, qui retournèrent à Belleview en 1931. En 1937 il épousa Mlle Jeanne Drewe et continua à travailler sur la ferme paternelle jusqu'à sa mort.

M. Gilliard, fervent catholique, fut membre du comité d'administration de l'église de Belleview, commissaire d'école pendant 12 ans et membre du comité de direction de "Manitoba Pool". Il était reconnu par tous comme bon fermier, bon voisin, bon citoyen et époux et père dévoué.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Mme Tan Hutchison (Evelyn); trois fils, Daniel, René et Francis; huit petits-enfants et une soeur, Mme Jules Nevraumont (Emma).







Ioces d'or de M. et Mme J. Chabot, élébrées à Ferland le 19 novembre

FERLAND — M. et Mme Joph Chabot, de la paroisse St-an-Baptiste de Ferland, viennt de terminer ensemble cinante ans de vie conjugale. ur souligner cet exploit dent Dieu et devant les homes, toute la paroisse et un and nombre de visiteurs, parnts et amis, se réunirent en glise pour une hymne d'acn de grâces.

M. l'abbé Adrien Chabot, cu de Willow-Bunch et neveu s jubilaires, présida, à 4 h. m., une messe concélébrée vec le R. P. Albert Fournier, M.I., du collège Mathieu, un usin, et M. l'abbé Roger Ducarme, curé de Ferland. S'inspirant des textes de la liturgie u jour, M. l'abbé Chabot fit ssortir les sentiments qui anilaient toute la communauté aroissiale et sut tirer les leons appropriées: un grain de énevé, planté dans le sol canalen de l'Ouest, est devenu un rand arbre qui ne compte pas oins de 50 fleurs (ou descenants). Le levain, Esprit de ieu ou Amour divin, a transrmé cet humble foyer des débuts en une grande famille de ix enfants bien vivants et bien nis.

M. Robert Chabot, neveu et lleul, fit les commentaires au ours de la cérémonie liturgique. M. Alfred Chabot, un fils, ut l'épître de la messe du jour. ix petits-fils et petits-neveux servaient à l'autel: Renald Couture, Richard, Marc, Albert, Maurice et Gérald Chabot. Le choeur paré de fleurs d'or brillait d'éclat. Comme témoins à ce renouvellement des promesses de mariage, M. Antonio Chabot, d'Assiniboia, accompagnait son frère, tandis que M. Arthur Dion, de Québec, accompagnait sa soeur.

De l'avis de tous, la chorale, sous la direction de M. Valmore Couture, ajouta une note de ferveur et de piété exceptionnelle à la cérémonie. Mgr Gérard Couture, curé de Ponteix, ainsi que les religieuses de Ferland, prêtèrent main-forte à l'exécution de psaumes choisis. Mme J.-E.-G. Chabot, bru des jubilaires, touchait l'orgue. Jouissant d'un nouveau privilège, les jubilaires communièrent pour la première fois dans leur vie sous les deux espèces du pain et du vin. Et toute l'assemblée participait au même banquet eucharistique, pendant qu'on chantait "Approchez du Seigneur" et "Merci Seigneur".

Suivirent les agapes fraternelles à la salle des Chevaliers de Colomb embellie de fleurs et de banderolles dorées. Environ 150 personnes prirent part à ce festin offert par les enfants des jubilaires. La table d'honneur était ornée d'un gâteau sous forme de livre à tranches dorées, sur un côté duquel on avait reproduit le contrat de mariage signé à Meyronne, Sask., en 1917, et de l'autre côté les noms des dix enfants vivants. Deux petites colombes blanches représentaient les deux petits-enfants qui ont fait un court passage sur cette terre.

On remarquait à la table d'honneur les convives suivants: M. et Mme J. Chabot, MM. les abbés A. Chabot et R. Ducharme, Mgr G. Couture, le R. P. A. Fournier, M. et Mme A. Dion, MM. et Mmes Antonio et Médelger Chabot, Mme Avila Chabot, M. Georges Couture, de Windsor, Ont., M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Hector MacMullin, de Dawson Creek, C.-B., MM. et Mmes J.-E. et Viateur Chabot.

Toutes les autres tables étaient enjolivées de paniers de fleurs et de décorations appropriées au cinquantenaire. M. Joseph-Edmond Chabot, aîné de la famille, agissait comme maître de cérémonies. Au début de ce succulent repas, M. J. Morin se fit l'interprète des paroissiens et offrit aux jubilaires sous forme de toast un hommage émouvant.

Le repas terminé, M. V. Chabot, benjamin des enfants, lut une adresse assaisonnée d'anecdoctes vécues et inédites au nom de ses frères et soeurs. Il remercia ses parents de leur foi, de leur courage et de leur exemple en tout temps, et les assura de leur volonté de suivre leurs traces. M. H. MacMullin parla ensuite au nom des gendres et brus. Il souligna les traits particuliers qui dominent dans cette famille: notamment les liens d'affection et d'unité entre chaque membre, les convictions religieuses et culturelles.

Les petits-enfants, qui voulaient être aussi de la fête (Francine, Michel et Gilles Chabot, Benoit et Julien Couture), exécutèrent avec joie un chant composé pour l'occasion "Vive nos grands-parents". Ils offrirent ensuite un bouquet de roses rouges à leur grand-mère. Une autre petite-fille, Gisèle Girardin, présenta un album de photos de famille.

Le Père A. Fournier exprima à son tour son admiration pour ce valeureux couple. Puis développa avec sérieux et humour le thème de la fidélité et de la fécondité. Il remercia M. Chabot d'avoir été un second père pour plusieurs dans la paroisse, et Mme Chabot pour son inlassable charité.

Suivit un intermède de chants par Mlles Aline Chabot, Louise Girardin, Colette Couture et Michèle Chabot, accompagnées au piano par Mme J.-E. Chabot. Un enfant de la paroisse, Mgr Couture, se joignit aux autres orateurs pour faire l'éloge des héros du jour. Une petite-fille, Colette Couture, exécuta "Quand nous serons vieux". Au nom des petits-enfants, Rolland Chabot récita une adresse débordant de compliments et de souvenirs.

Même le Souverain Pontife a voulu s'associer à la fête en faisant parvenir une bénédiction papale spéciale aux jubilaires, aux enfants et aux petits-enfants, et qui fut présentée par l'aîné des petits-enfants, Achille Chabot. Ne craignant pas les innovations, mais se craignant lui-même devant tant de paroles émotionnantes à son égard, M. Chabot crut bon de se servir d'un magnétophone pour exprimer ses remerciements à tous et chacun sans exception. Il laissa à chacun une pensée qui l'a animé toute sa vie "Continuez de vous aimer les uns les autres".

M. l'abbé R. Ducharme clôtura cette série de discours en réitérant ses bons souhaits aux jubilaires. Il leur redit toute son admiration et souhaita pour eux un avenir toujours heureux. Il profita de cette occasion pour remercier tous les responsables de l'organisation de cette fête intime, familiale et à la fois paroissiale. Il remercia les prêtres ci-haut mentionnés, venus rehausser la fête à l'église, les chantres qui ont rendu de si beaux cantiques à la messe, les dames de la paroisse pour leur savoir-faire dans le service du banquet et les artistes qui ont contribué à la gaieté du programme. Il souligna la joie remarquable qui fait resplendir tous les visages des invités et redit sa joie comme pasteur de cette paroisse de se sentir vraiment chez lui dans toutes ces fêtes. Il renouvela son souhait à tous en terminant par son voeu bien connu "Soyez chez vous, chez nous!".

M. J.-E. Chabot, au nom de toute la famille, remercia à son tour, en termes chaleureux, tous et chacun et invita toutes les personnes présentes et tous les paroissiens à une soirée récréative qui suivit. Vers 9 h., grâce à l'initiative et au dévouement des religieuses, les petits-enfants reconstituèrent avec une belle candeur une veillée du bon vieux temps, tel que ça se passait chez M. J. Chabot. Soulignons particulièrement les chants composés par Mme Roméo Morin, Soeur Marie Robert et M. l'abbé R. Ducharme.

Après quelques quadrilles, un succulent goûter fut servi par la famille, puis une bourse fut présentée aux jubilaires par M. le Curé, au nom de la paroisse.

De Ste-Claire-de-Dorchester, Qué., M. Joseph Chabot arriva dans l'Ouest canadien à l'âge de 20 ans. Mme Chabot (Laura Dion) est arrivée en 1914, de la même paroisse. Ils se marièrent en un superbe jour d'automne, le 20 novembre 1917. Douze enfants sont nés de cette union, dont dix survivent: Joseph-Edmond, de Gravelbourg (marié à Gilberte Palmier, de Laflèche en 1942; 6 enfants), Alfred, de Ferland (marié à Irène Fournier, de Ferland, en 1950; 5 enfants), Yvette, de Gravelbourg (mariée à Marcel Monette, de Meyronne, en 1944; 6 enfants), Noëlla, de Gravelbourg (mariée à Raymond Girardin, de Meyronne en 1946; 4 enfants), Gertrude, de Ferland (mariée à Aimé Brisebois, de Ferland, en 1966), Odélie, de Ferland (mariée à Valmore Couture, de Ferland, en 1951; 5 enfants), Laurier, de Ferland (marié à Annette Brisebois, de Kincaid, en 1953; 6 enfants), Jeannine, institutrice à Calgary, Alberta, Lauriette, de Dawson Creek, C.-B., (mariée à Hector MacMullin, de Christmas Island, N.-E., en 1964; 2 enfants), et Viateur, de Ferland (marié à Colette Liboiron, de Ponteix, en 1962: un enfant). Tous étaient présents pour cette joyeuse célébration ,ainsi que 29 des 35 petits-enfants.

M. Chabot a été actif dans toutes les organisations de la paroisse et de la municipalité. Mme Chabot est l'image de la femme forte de l'évangile. Elle apporte bien-être, force et dignité au foyer. Au village depuis 1946, ils se reposent, font du jardinage, reçoivent leurs enfants, petits-enfants et amis et coulent d'heureux jours.

Bonne santé aux jubilaires et que Dieu leur accorde une heureuse vieillesse.

On remarquait parmi les nombreux parents et amis venus de l'extérieur pour ce jubilé d'or: MM. et Mmes Arthur Dion et Félix Aubé, de Québec, M. G. Couture, de Windsor, Ont., M. et Mme H. MacMullin, de Dawson Creek, C.-B., Mlles Jeannine Chabot et Claudette Monette et Mme Philibert Gauvin, de Calgary, Alta, M. et Mme Georges-Albert Dion, Mlle Louise Dion et Mme Madeleine Philippe, de St-Claude, Man., M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley, Mlle Paulette Chabot, de Regina, Mme Avila Chabot et M. et Mme Alex. Laberge, de Willow-Bunch, Soeur Marianne Fournier, r.j.m., de Coderre, de nombreux parents et amis de Gravelbourg, Laflèche, Ponteix, Cadillac, Neville, Meyronne et Assiniboia. De nombreuses lettres et des télégrammes furent reçus, en particulier de M. l'abbé Joseph Perreault, de Joliette, Qué., et de M. l'abbé Joseph Bernier, d'Ottawa, deux anciens curés.

Ad Multos Annos!



Dans cette photo prise à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Chabot, de la paroisse St-Jean-Baptiste de Ferland, le 19 novembre, on reconnait, de gauche à droite, Mme et M. Joseph Chabot et leur neveu, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch.



Q. — Comprenez-vous la manie qu'ont certaines gens et certaines jeunes filles de vouloir tout détruire? Il me semble que nous aimions à jouer des "tours" quand nous avions leur âge, mais qu'il n'y avait pas de malice dans ce que nous faisions. Tout récemment, nous avons installé nos décorations extérieures pour les Fêtes. Le soir même, des jeunes sont venus, en ont volé et ont brisé ce qu'ils ne voulaient pas apporter. Nous avons entendu le bruit trop tard pour appeler la police, mais nous les avons vus s'enfuir et il y avait des jeunes filles dans la bande.

Furieuse et choquée

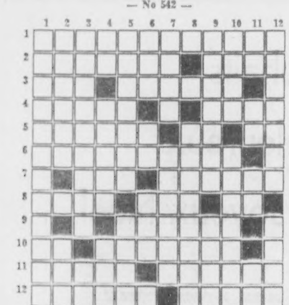
R. — C'est très grave quand des jeunes se comportent comme vous me le rapportez et franchement, comme tant d'autres, je n'arrive pas à comprendre pourquoi ils agissent ainsi. Serait-ce parce qu'ils sont affreusement gâtés, qu'ils n'ont jamais eu de discipline au foyer, qu'ils manquent de véritable intérêt ou d'affection? La société cherche les causes de leurs troubles, mais jusqu'à présent ne semble pas les avoir trouvées. C'est très regrettable que vous ayiez subi des pertes matérielles, mais que dire des parents qui voient rentrer leur fils tout ensanglanté après s'être fait battre par une bande de voyous au sortir d'une soirée pour les jeunes à la salle paroissiale. Certaines autorités prétendent que ce genre de conduite provient de troubles émotifs et que ces bandits en herbe sont malades... il y en a sûrement qui le sont... par contre, d'autres, et je crois que c'est la majorité, sont tout simplement méchants.

☆ ☆ ☆

Q. — Mes beaux-parents viennent toujours passer la saison des Fêtes chez nous. Nous les aimons beaucoup et les enfants les adorent. Eux aussi ont beaucoup d'affection pour nous tous et sont très généreux à notre égard. Ce sont des gens à l'aise, qui savent faire du bien tout en jouissant d'une bonne vie. Mes parents, qui habitent la même ville, viennent pour le diner de Noël. Eux aussi sont en moyen et pourraient mener une vie très agréable. Ils sont en bonne santé, mais ils ne cessent de se plaindre et de critiquer tous et chacun. Jamais, ils ne font de cadeaux à personne, pas même aux enfants. Ceux-ci m'en ont fait la remarque à plusieurs reprises et je ne sais comment leur répondre. J'ai vraiment honte. J'en ai touché un mot à ma mère il y a quelques années et elle m'a répondu très sèchement que ce n'était pas sa coutume et qu'elle ne changerait pas à son âge. Il est vrai qu'à la maison mes soeurs et moi n'avons jamais reçu d'étrennes de nos parents. Celles que nous avions nous venaient de nos grands-parents ou de nos oncles et tantes. Si mes beaux-parents n'étaient pas si généreux, je me sentirais plus à l'aise peut-être, mais j'ai vraiment honte de la conduite de mon père et de ma mère. Surtout, ne croyez pas que je fais la course aux cadeaux, peu m'importerait ce qu'ils offriraient, il me semble que ce serait un témoignage d'affection de leur part pour leurs petits-enfants. Qu'en pensez-vous? — **Manque d'affection.**

R. — La conduite de vos parents pour être étrange est certainement persistante. Votre vie chez eux n'a pas dû être bien gaie et la chaleur d'une tendre affection vous a sans doute manqué et, à votre place, au lieu d'avoir honte, je remercierais le Ciel de m'avoir donné un mari dont les parents sont charmants et affectueux. Oubliez la froideur des vôtres et jouissez du père de vos enfants. Quant à répondre à ceux-ci lorsqu'ils vous posent des questions, dites-leur la vérité, telle que votre mère vous l'a dite.

LOUISE



— No 542 —

HORIZONTALEMENT

1—Plongeur muni d'un scaphandre.
2—Fruit. — Genre de diptères. ne.
3—Noeud. — Mouche africaine.
4—Corindon. — Crochet de fer.
5—Homme grossier. — Saint. — Année.
6—Etat de ce qui est vieux.
7—En saint. — Futur.
8—Manière de voir. — Art de lancer. — Possessif.
9—Le bord de la mer.
10—Chiffre. — Dresser aux exercices.
11—Canard sauvage. — D'être.
12—Faire sécher à la fumée. — Parties internes.

VERTICALEMENT

1—Faits au moyen d'un schéma.
2—Espèce de crocodile. — N'affirma pas.
3—Phénomène lumineux dans le ciel. — Art. contracté.
4—Fleuve d'Italie. — Rainette.
5—Maillet de tonnelier. — Pas commun.
6—Prép. latine. — Tout neuf. —Pièce de bois pour soutenir les tonneaux.
7—Venues au monde. — Naturelles.
8—Actions de sevrer un enfant.
9—Petit ris agréable. — Administré.
10—Poissons. — Grefferai.
11—Voyelles. — Sienne. — En biais. — Préfixe.
12—Faire demeurer. — Salle où mangent les officiers d'un régiment.

SOLUTION DU PROBLEME No 541

■ **Horizontalement:** 1. Etouffements; 2. Xiphoïde — Eu; 3. Cri — Nernst; 4. Notre-Dame; 5. Raire — Dinons; 6. Siam — Bocal; 7. Inter — Nitons; 8. Raie — Tosca; 9. Eut — Aer; 10. Né — Eon — Inca; 11. Etal — Têtue; 12. Radicalement.

■ **Verticalement:** 1. Excursionner; 2. Tir — Ain — Eta; 3. Opiniâtre — Ad; 4. Uh — Ormeau — Li; 5. Fonte — Rite; 6. Fier — Ota; 7. Edredon — Anel; 8. Mendicité — Té; 9. Sanatorium; 10. — Tmolos — Née; 11. Té — En — Nc; 12. Sus — Savant.

Prince-Albert

Çà et là

Le 3 décembre eut lieu la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. à l'Académie de la Présentation. Un programme de chants, récitations, etc. fut donné par un groupe de filles de l'Académie. Quelques jours après la distribution, les élèves de l'Académie écrivirent chacun une lettre de remerciement au président du Cercle local, M. J. Jeanneau. Une autre lettre fut reçue des élèves de 5e année de l'école St-Paul. Félicitations à tous ces jeunes qui suivent le français de l'A.C.F.C. et qui font ainsi honneur à leurs parents. Joyeux Noël à tous de la part de l'exécutif de l'A.C.F.C.

Par la voie du journal, Mme Béland aimerait remercier les amies et les parents de près et de loin qui lui ont envoyé de bons souhaits lors de son séjour à l'hôpital Ste-Famille. A son tour elle offre ses meilleurs voeux de Noël et de Bonne Année à tous.

Prompt rétablissement à Me Léon Lamontagne, de retour chez lui après plus d'un mois d'hospitalisation. Bonne chance et bonne santée aussi à Mme Béland, patiente à l'hôpital, ainsi qu'à tous les malades.

Bienvenue à M. l'abbé G. Doucette, de retour dans la paroisse après un long séjour à l'hôpital et chez lui.

Chronique de CFRG

Le 4 décembre, M. l'abbé R. Bérubé eut l'idée de lancer une souscription en faveur des enfants victimes de la guerre au Vietnam: enfants orphelins, mutilés, malades, etc. Cette souscription a rapporté jusqu'au 15 décembre la somme de 800 dollars!

En lançant cette souscription, M. l'abbé Bérubé s'imaginait récolter une somme de 200 dollars au maximum. Contre toute attente, les dons, modestes ou importants, se mirent à affluer de toutes parts, de toutes les régions de la Saskatchewan et d'une partie du Manitoba.

Ce résultat est d'autant plus surprenant que ne fut faite aucune publicité claironnante autour de cette initiative. Tout juste en est-il question à "La prière du matin" chaque jour. Devant l'ampleur que prit cette souscription, la réaction ne se fit pas attendre, la publicité entra en jeu, du moins vendredi, tel qu'il en fut décidé. Nous vous ferons connaître les résultats dans une prochaine chronique.

Il est très facile de se rendre compte de la valeur de 800 dollars canadiens au Vietnam. Sachez que 101 livres d'orge ou de riz coûtent environ 50 cents et que l'on peut nourrir avec cela une famille de 5 personnes pendant 4 à 5 jours. Mais il ne s'agit pas uniquement de nourrir, il faut vêtir, soigner, aider, réconforter, enfin faire la charité.

Je me demande si nous Canadiens aurions le courage d'endurer chez nous une guerre qui dure depuis vingt ans; avec le niveau de vie dont nous jouissons, ce serait une terrible épreuve. Un Vietnamien, né à Saigon en 1947 et qui aujourd'hui a vingt ans, n'a jamais connu autre chose que cette chose horrible qu'est la guerre, pour autant qu'il ait eu la chance de survivre. Je ne sais si l'on peut appeler chance de survivre, cette vie impossible que ces gens mènent depuis tant d'années. Sans doute, l'habitude aidant, cela devient une seconde nature. En attendant, CFRG vous souhaite un Bon Noël, et d'oublier pour quelque temps les événements mondiaux.

M. M.

Duck Lake

Mariage

M. l'abbé R. Gaudet bénissait, le 9 décembre, le mariage de Mlle Gail McEvoy, institutrice à l'école Stobart, à M. Serge Gareau, de Bellevue. L'Ave Maria fut chanté par Mme Jules Gareau, accompagnée à l'orgue par Mlle Cheryl Georget, toutes deux d'Edmonton. La marche nuptiale fut jouée par Mme L. Piché.

Çà et là

M. et Mme Armand Thibodeau, de Nipawin, ainsi que Mlle Margot Brunelle, de l'Université de Saskatoon, visitèrent dernièrement leurs grands-parents, M. et Mme W. Brunelle.

Soeur Marie-du-St-Esprit, provinciale des Soeurs de la Présentation, vint visiter les religieuses de l'école St-Michel.

Le concert annuel des élèves de l'école Stobart aura lieu le 22 décembre. Cette année, l'école secondaire donnera ce concert. Bienvenue à tous.

Le club de récréation des enfants tient à remercier tous ceux qui aidèrent au succès de leurs thé et vente de pâtisseries. Voici les noms des gagnants au tirage: 1er prix, tapis centenaire, Mme L. Sachoueski, de St-Louis; 2e, horloge, M. Félix Ethier; 3e, centre de table crocheté, M. Louis Piché; 4e, dessus de chaise, Mme Frank Laroque. Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Annette Lanovaz.

Votre correspondante souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à tous les lecteurs.

St-Brieux

Çà et là

M. Athanase Lavoie revenait, le mardi 12 décembre, de l'hôpital de Saskatoon après un séjour à l'hôpital de Melfort, à la suite d'une blessure à un oeil survenue à son abattoir le 4 décembre. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Prompt rétablissement aussi à Soeur Marie-Marc, de St-Brieux, ainsi qu'à Soeurs Ste-Mélanie et Ste-Monique, de Prince-Albert, anciennement de St-Brieux, hospitalisées à Melfort.

Le 5 décembre, les Dames de Ste-Anne tenaient leur réunion générale durant laquelle un nouvel exécutif pour l'année 1968 fut élu: présidente, Mme Jules Hamonic; vice-présidente, Mme Ethel Gaillard; secrétaire-trésorière, Mme Théophane Ferré; conseillères, Mmes Eugène Perreault, Marguerite Ménard, Blanche Lefebvre, Paul Briens, Emile Creurer, Arvel Rhéaume et Raymond Assié. Les Dames de Ste-Anne décidèrent d'aider les marguilliers dans l'achat d'un nouvel orgue pour l'église, en organisant et en servant un "Smorgasbord" le 7 janvier à la salle paroissiale. Il y aura aussi vente à l'encan, jeu de cartes ou de bingo. Tous sont bienvenus.

Willow-Bunch

Çà et là

M. l'abbé A. Chabot est allé rencontrer Mgr Henri Légaré, O.M.I., à l'aéroport de Regina, le 5 décembre. Ce dernier venait pour une ordination à Willow-Bunch le 8 décembre.

M. et Mme Robert Gosselin sont allés à Moose Jaw et à Regina où ils visitèrent leur fils, Carmen. Mme Gosselin en profita pour aller voir un spécialiste à Moose Jaw et est entrée à l'hôpital Providence pour y subir une opération.

M. Benoit Giraudier est patient à l'hôpital d'Assiniboia, où il a subi une opération depuis le 4 décembre.

Mmes André Rondeau et Julien Piché sont hospitalisées à Moose Jaw depuis quelques semaines.

Mme Madeleine Switzer fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

M. Médéric Forest est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

M. et Mme Marcel Dionne sont allés dernièrement chercher leur petit-fils, Marc, patient pendant dix jours à l'hôpital général de Regina.

M. et Mme Ralph Ecker et leurs deux fils, de Calgary, ont visité leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux. M. Ecker se rendit à Estevan pour affaires. Son épouse et ses deux fils passèrent la semaine chez leurs parents.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait, le 6 décembre, une fête de Noël à la salle de la Légion où la plupart des membres étaient présents.

Une soirée de variété eut lieu à l'auditorium de l'école le 1er décembre. Un panier d'épiceries fut gagné par Mlle Lucie Lavallée, et au bingo, un ensemble de valises fut gagné par Mlle Carmelle Cayer. Félicitations aux gagnantes et merci à tous ceux qui prirent part à cette soirée.

M. et Mme Arthur Leduc sont partis le 7 décembre pour Prince George, C.-B., où ils passeront Noël chez leurs fille et gendre, M. et Mme Tony Faust, et leur famille.

M. et Mme Rémi Provost, accompagnés de M. et Mme Wallace Bracey, se rendirent à Moose Jaw et Regina pour affaires.

M. et Mme Jean Bourdages, en revenant de Regina, se rendirent à Weyburn pour y visiter M. et Mme Eugène Desnoyers.

M. et Mme Rosario Grégoire ont passé la fin de semaine du 9 décembre chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Wilfrid Benoit, et leurs parents, M. et Mme Alcide Grégoire, à Esterhazy.

M. et Mme Dollard Piché sont allés à Moose Jaw, récemment, pour y visiter leur belle-soeur, Mme Julien Piché, patiente à l'hôpital depuis quelques semaines.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, rendit une visite au presbytère, récemment.

Le Sapin de Noël

Lorsque viendra Jésus, en ce jour de Noël,
Offrir au genre humain le message du Père,
Je voudrais ô mon Dieu, qu'en mon être s'opère
Le miracle lointain que connut Israël.

Voyez mon coeur tremblant dévasté par la vie
Et mon âme qui pleure au milieu du désert;
Faites que ma prière, ainsi qu'un sapin vert
Monte vers les hauteurs, dans l'extase ravie.

Et comme le sapin qu'on a coupé de terre
Pour égayer un peu les murs de la maison,
Permettez ô mon Dieu, que ma simple raison
Resplendisse un instant de l'éclat du mystère.

Que mon âme accueillante, ouverte au Bon Jésus
Soit la nouvelle crèche où chante l'espérance,
O faites que mon coeur, tel l'arbre d'abondance
Brille des feux divins de toutes Vos vertus.

Rosaire Dion-Lévesque

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Le coin des tout-petits, émission animée par Oncle Roger, ne cesse de croître en popularité auprès des jeunes auditeurs de CFNS. C'est sans doute dû au fait que Roger Lavallée, qui en est l'animateur, travaille d'arrache-pied à la rendre plus populaire.

Les bouts-de-chou semblent surtout apprécier les histoires que leur raconte Oncle Roger qui s'efforce de faire participer chacun de ses jeunes auditeurs au développement de l'intrigue des récits qu'il leur présente.

Souvent l'Oncle Roger va rencontrer ses petits amis à leur école et il en profite pour enregistrer des contes, des chansons et des récitations que lui font les bouts-de-chou et qu'il diffuse ensuite à l'émission du coin des tout-petits.

Et depuis quelques semaines, Oncle Roger a un invité dont la voix réjouit les petits bonshommes et les petites bonnes femmes à l'écoute. En effet, le bon père Noël a accepté l'invitation d'Oncle Roger et vient souvent faire son tour au coin des tout-petits avec ses rennes et ses lutins.

Oncle Roger reçoit de ce temps-ci une avalanche de cartes de Noël de ses petits amis qui pourront ainsi avoir la chance de se mériter de beaux cadeaux pour Noël.

Cette émission fascine aussi les parents qui guettent d'une oreille attentive la chanson ou la récitation de leur enfant qu'Oncle Roger diffuse avec un plaisir sans cesse renouvelé. Oui, le coin des tout-petits est une émission à ne pas manquer, qu'on soit un bout-de-chou ou qu'on ait le coeur d'un bout-de-chou. Le coin des tout-petits, à notre antenne du lundi au vendredi inclusivement à 10 h. 15.

le 24 décembre

8.00—O Canada Ouv., horaire
8.05—Prière du matin
8.10—Radio Journal
8.15—Programme allemand
8.45—Programme russe
9.45—Programme hollandais
10.00—Ni ange, ni bête
10.30—La sole dorée
11.00—Récital du dimanche
11.30—Présent-Dimanche
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sportive
12.15—Tables tournantes
12.25—Communiqués
12.30—A votre santé
12.45—Vers Demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio Journal
2.02—Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—Radio Journal
3.02—L'heure du Concerto
4.00—Orchestre de Radio-Canada
5.00—Radio Journal
5.10—La Revue de la semaine
5.30—Jardins plantureux
5.45—Le chapelet
6.00—Match-Intercités
6.30—Bel Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
10.45—Musique de Noël
11.30—Le Messie de Haendel
12.00—Messe de minuit
1.00—Réveillon de Noël
3.00—Météo, pensée du soir et fin

le 25 décembre

8.55—O Canada Ouv., horaire
9.00—Souhaits des maisons d'affaires de Saskatoon
9.30—Noël, un jour comme les autres
10.00—Noël, au temps du 78
10.30—Musique de Noël
11.00—Souhaits de N.B., Prince-Albert et villages
11.30—Orgue (Noëls anciens)
12.00—Radio Journal
12.05—Voeux de la Reine
12.45—Souhaits des maisons d'affaires de Saskatoon
1.00—Noël au Canada français
3.00—Voeux des personnalité
4.00—Jeux
4.30—Souhaits des maisons d'affaires de Saskatoon
5.00—Radio Journal
5.05—Chronique sportive
5.10—Symphonie des jouets
5.30—Noëls de l'abbaye de Westminster
6.00—Boites à joujoux
7.00—Noël d'Acadie
7.30—Hockey de Chicago
9.00—Radio Journal
9.05—Chefs d'oeuvre de la musique
10.00—Météo, pensée du soir et fin

Coderre

Prix de Français

Le dimanche 3 décembre avait lieu dans l'auditorium de l'école de Coderre la distribution des prix français, organisée par le Cercle local de l'A.C.F.C., le Cercle St-Charles. M. Lionel Tremblay présidait la soirée.

Les filles de l'école secondaire ont interprété un chant vivant. Tous ont aussi joui de la présentation d'une saynète, "Crane sous la Tempête", présentée par trois élèves de Gravelbourg, sous la direction de M. Gareau. L'on procéda ensuite à la distribution des prix. Un bon d'achat a été remis à chaque élève méritant, lui permettant de se procurer un disque ou un livre français de son choix.

Adèle Landry fut l'heureuse gagnante d'un prix offert par M. l'abbé J.-B. Pouliot. Trois prix spéciaux ont été décernés à Paulette Tremblay pour orthographe, 100%; prix de rang avec la note 98% à Vivianne Tremblay, et prix de classe, 91% à Lorraine Gaucher. Trois prix de catéchisme offerts par les Femmes Canadiennes Françaises ont été présentés aux plus méritants parmi ceux qui suivaient le cours de catéchisme en français l'an dernier: Vivianne Tremblay, Florence Michel et Claire Fortin.

M. l'abbé Fernand Ducharme, le Père A. Fournier, O.M.I., et quelques religieuses du couvent de Gravelbourg étaient présents, ainsi que les parents des élèves.

A la fin de la soirée, M. l'abbé Pouliot, curé, félicita les gagnants et encouragea tous les élèves à bien étudier la langue française et à la parler aussi souvent que possible.

Çà et là

Mme Maurice Beaudette et Mme Emile Gaucher, ainsi que leur directeur sont allés à Ferland le 29 novembre pour assister à une assemblée diocésaine des Femmes Canadiennes Françaises.

M. William Marceau est revenu d'un séjour à l'hôpital de l'Université de Saskatoon où il était patient depuis un mois.

La dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu chez Mme Denis Gaucher, présidente.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, 2 Man. (**Tél.: 775-8443**)

Petites Annonces

Tarif, 3 cent par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 3 cent par mot. Minimum, $1.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 15c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

A LOUER — ...

A LOUER — ...

A LOUER — ...

A VENDRE OU A LOUER — ...

ON DEMANDE — ...

A VENDRE — ...

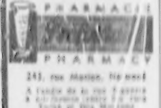
A VENDRE

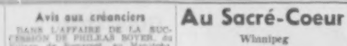
ON DEMANDE

Pas de cheveux gris ...

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

J. J. H. McLean & Co. Ltd.





SPECIAL ST-NORBERT

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

St-Boniface

A VENDRE

APPELER





Avis aux créanciers

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE PHILEAS BOYER, du Village de Somerset, au Manitoba, Décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées aux bureaux des soussignés à Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 20 janvier, A.D. 1968.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de décembre, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, RETOURNAY et TEFFAINE,
Avocats de la Succession.



Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Club 80

Les rendez-vous du Club 80 sont interrompus pour trois semaines. Ils recommenceront le 11 janvier.

Joyeux Noël à tous nos membres et revenez-nous en grand nombre!

Messe de minuit

Tous les billets pour la messe de minuit à l'église ont été distribués. Ceux qui n'ont pas de billet pourront assister à la messe qui sera célébrée à la salle paroissiale.

Soirée du centenaire

M. Don Davignon, 790, avenue William (téléphone: SP 2-5971), est toujours à votre disposition pour la vente des billets de la soirée du 30 décembre. N'oubliez pas d'y assister!

Autres chroniques de Winnipeg en page 9.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

28 décembre
M. Alain-H. Labossière, Somerset.

31 décembre
M. Emile Decosse, Somerset.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

34-920-37C.





VICE-PRÉSIDENT BANQUE CANADIENNE NATIONALE

M. RENÉ LECLERC

L'Honorable F.-Philippe Brais, C.R., président du Conseil d'administration de la BCN, annonce l'élection de M. René Leclerc au poste de vice-président et de membre du Comité exécutif de la Banque. Elu administrateur de la BCN en mai dernier, M. René Leclerc continue d'exercer ses fonctions de directeur général.

Monsieur Leclerc est au service de la BCN depuis 1921. Vice-président de l'association des Banquiers Canadiens, il est également administrateur d'autres entreprises financières et membre d'associations à caractère philanthropique.

CONDUCTEURS DE MACHINES

La Municipalité rurale de Taché invite des demandes, jusqu'au 31 décembre 1967, pour les travaux suivants:

1) Conducteur de "motor grader" et de charrue à neige
2) Conducteur de tracteur

Les candidats doivent mentionner dans leur demande, expérience, salaires désirés et toute information se rapportant à l'emploi. Entrée en fonction le 3 janvier 1968 ou aussitôt que possible après cette date. S'il vous plaît, adressez-vous au soussigné pour plus d'information.

E. J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché,
Lorette, Manitoba.
Téléphone: Lorette 878-3321

On demande MÉCANICIEN

Capable de faire réglage (tune-up) et révision majeure (overhaul) pour position permanente à la succursale de Letellier de St. Jean Valley Co-op, St-Jean, Man. Letellier est situé à 60 milles au sud de Winnipeg sur la route 75. Le salaire dépendra des qualifications et de l'expérience du candidat.

S'adresser au: Gérant,
St. Jean Valley Co-op,
St-Jean-Baptiste, Man.

La Division Scolaire Rivière Seine No 14

sollicite des demandes

Pour les positions d'enseignement suivantes:

Un professeur pour l'école secondaire à Lorette
Un professeur pour l'école élémentaire à St-Norbert
Ainsi que pour autres vacances possibles aux niveaux secondaire et élémentaire de la Division.

Rétribution de salaires pour toutes les années de service
Frais scolaires
Assurance de groupe en voie de négociation
Congé sabbatique
Cédule des salaires

Classe				
1	4,100	5,500	7x200	
2	4,500	6,600	3x200,	5x300
3	5,300	7,700	8x300	
4	6,300	9,800	8x400,	1x300
5	6,700	10,800	10x400,	1x100
6	7,100	11,500	11x400,	
7	7,800	12,500	7x500,	2x600

S'adresser à: M. G. A. Guilbault, Surintendant,
Boîte 550,
St-Norbert, Manitoba.